LA LIBERTÉ

Vol. 82 n° 27 Saint-Boniface, du 29 septembre au 5 octobre 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 la_liberte@presse-ouest.mb.ca 60¢ + *taxes*

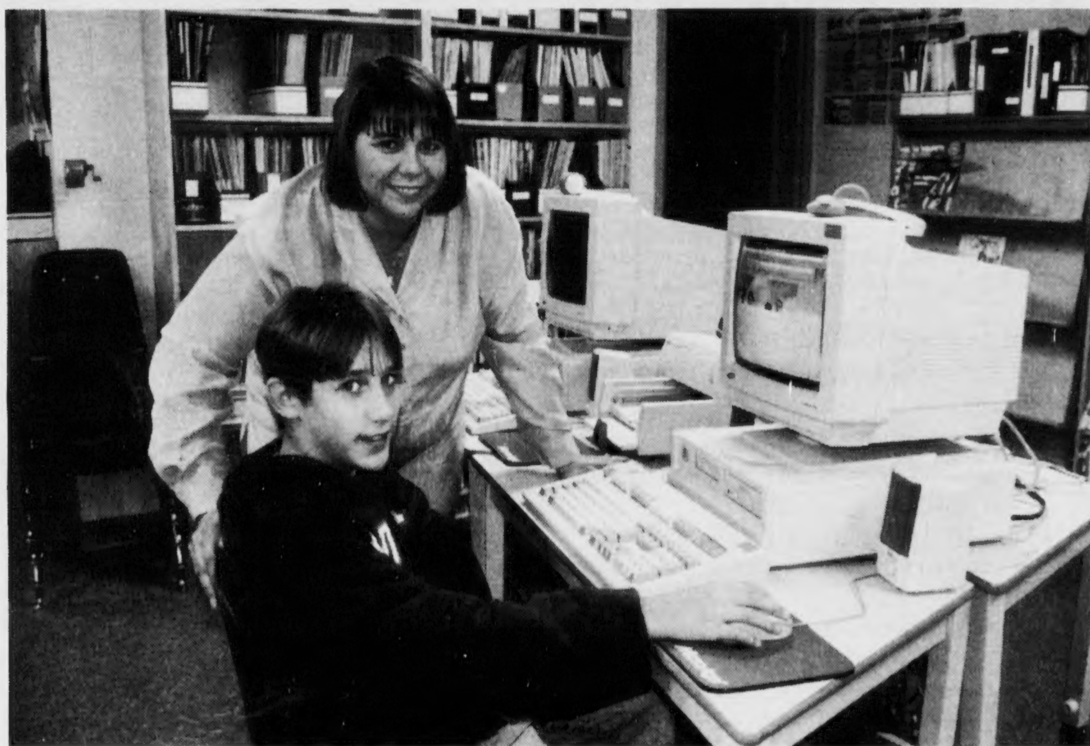


photo: Sylviane Lanthier

Bienvenue à bord!

Loraine Trudeau et Patrick Leclerc de l'école Pointe-des-Chênes ont appris à «naviguer» sur l'Internet. Grâce à un projet pilote, l'école ouvre ses portes à qui veut embarquer sur l'autoroute électronique. Voir page 13.

Citation de la semaine

«La Charte canadienne des droits et libertés, d'où pensez-vous que ça sort?»

Muriel Smith était à Beijing pour la conférence des femmes de l'ONU. **Page 8.**

Les Louis Boys en compact

Enregistré lors du dernier Festival du Voyageur, le disque compact des Louis Boys se veut à l'image de ce groupe d'amis qui a séduit des générations de francophones. **Pages 9.**



photo: Karine Beaudette

Étienne Gaboury: une carrière de 35 ans en architecture bâtie sur du solide! Page 17.

Des arbres pour 1999

Le comité exécutif du PASO visitait la ville hôtesse des Jeux panaméricains de 1999, Winnipeg, où on a planté des arbres, en préambule à la tenue des 2e jeux les plus importants après les Olympiques. **Page 15.**

La ministre se désiste

Les parents de Laurier n'auront pas l'appui de Linda McIntosh. La ministre de l'Éducation renvoit la balle à la DSFM après l'échec de la médiation. **Page 5.**

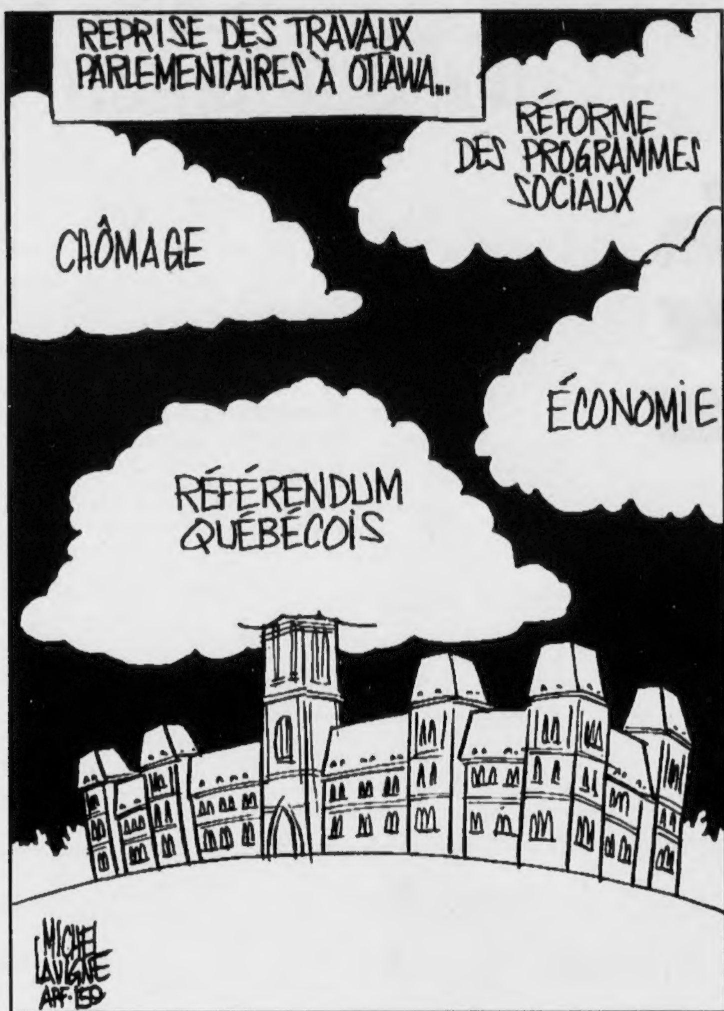
Gabriel ou Luc Catellier?

Après Luc Catellier qui annonçait sa candidature dans De Salaberry, c'est maintenant au tour de Gabriel de briguer le poste de préfet. **Page 6.**



photo: Karine Beaudette

Sauver les ormes, c'est la mission que se donne Martin Hubbes, qui était à Winnipeg cette semaine. Page 8.



Violence à la télévision

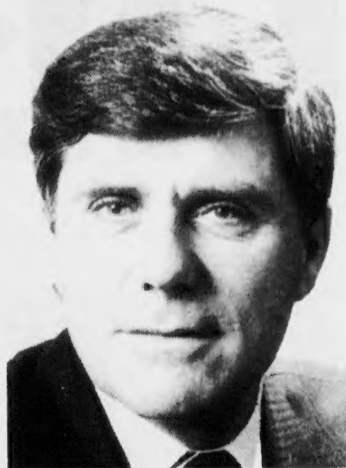
Un juste équilibre, demande Ronald Duhamel

Le député de la circonscription de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, participait la semaine dernière aux audiences publiques du CRTC sur la violence à la télévision.

«Nous avons fait des progrès depuis quelques années, affirme le député fédéral, mais comme nous aurons bientôt accès à de nouveaux canaux, il faut s'assurer d'atteindre un certain équilibre entre le droit à la libre expression et la nécessité d'informer les parents du contenu des émissions.»

Ronald Duhamel propose trois solutions pour contrôler la violence à la télévision. D'abord, «qu'on continue les politiques selon lesquelles les distributeurs avertissent les parents en affichant des codes ou des messages avant le début des émissions»; ensuite, «qu'on assure la standardisation» de ces codes pour qu'ils soient les mêmes sur tous les canaux; enfin, «qu'on informe les citoyens et les parents sur les effets de la télévision, en particulier sur les enfants».

En France, note le député, les symboles apparaissant sur le petit écran au début des émissions permettent aux parents non seulement de savoir si une émission contient des scènes de violence, mais aussi d'en connaître le degré. «On sait si c'est très violent, violent, ou acceptable, explique-t-il. De cette façon, les parents peuvent faire des choix selon leurs propres valeurs et leur sensibilité», ce qui constitue selon lui une bonne façon d'assurer un équilibre entre le respect de la créativité des uns et le droit à l'information et au choix des autres.


Ronald Duhamel: «Je ne veux pas brimer le droit à la libre expression.»

Sylviane LANTHIER

Le SOMMAIRE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Carole THIBEAULT
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Simone Allard-Hébert
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1–800–2OPSCOM (613) 241–5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Ressources humaines

Ottawa - Le président du Comité d'adaptation des ressources humaines de la francophonie canadienne, Guy Matte, a rendu public le plan directeur de la formation professionnelle pour les communautés francophones et acadienne du Canada. La principale recommandation vise la création d'un Conseil permanent de développement économique et de la main-d'œuvre de la francophonie canadienne. Ce Conseil serait composé d'une représentation communautaire et gouvernementale. La mise en place de ce Conseil permanent est considérée comme un test de la volonté du gouvernement canadien d'appliquer réellement l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. Les mécanismes proposés constituent en quelque sorte une consécration des visées interministérielles, faisant du ministère du Développement des ressources humaines le coordonnateur de la représentation gouvernementale au sein du Conseil permanent.

Francos aux Sénat

Ottawa - Le souhait des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard de voir un des leurs siéger au Sénat canadien ne sera pas exaucé. Le premier ministre, Jean Chrétien, a plutôt annoncé la nomination au Sénat de Doris Anderson, nutritionniste et professeur émérite de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les Franco-Ontariens sont plus chanceux avec la nomination au Sénat de Marie Poulin de Sudbury. Cette ancienne cadre de Radio-Canada a aussi été vice-présidente et secrétaire générale de la SRR ainsi que directrice fondatrice des services français de la SRC pour le nord de l'Ontario. (APF)

Le Bloc sur le Net

Ottawa - Le Bloc québécois est un nouveau converti aux vertus de la communication électronique, via le réseau Internet. On retrouve dans le site du Bloc les derniers communiqués émis par l'Opposition officielle, la petite histoire et la mission du parti, etc.

On peut aussi lire une entrevue de Lucien Bouchard réalisée en juin, où le chef bloquiste confirme que l'offre de partenariat avec le reste du Canada et l'union économique tant désirée n'est pas l'élément central du prochain référendum: «Il faut d'abord être bien clair là-dessus, le référendum va porter sur la souveraineté. Les gens vont se prononcer en faveur, ou non, de la souveraineté.» (APF)

ACTUEL

Compressions budgétaires à Radio-Canada

227 millions $ sur 18 mois

Le nouveau président-directeur général de la Société Radio-Canada (SRC), Perrin Beatty, a annoncé le 21 septembre dernier des réductions budgétaires de 227 millions $ d'ici 18 mois, dans un avis écrit transmis au personnel de la Société. Cette notice vient préciser quelque peu l'ordre des compressions, sans pour autant déterminer exactement l'impact qu'elles auront sur les stations régionales.

La plus grande partie des mesures d'économies viseront l'administration. On a aussi décidé de ne pas appliquer les réductions de façon uniforme, ce qui veut dire que le réseau anglais subira des compressions plus importantes. On réduira ainsi le budget de la télévision française de 35 millions $, alors qu'on retranchera 14 millions $ au budget de la radio française, pour un total de 48 millions $. La télévision anglaise (67 millions $) et la radio (21 millions $) devront fonctionner avec 88 millions $ en moins. Finalement, on retranchera 90 millions $ dans les services de soutien.

Cette nouvelle n'a pas créé d'émoi chez le personnel de la SRC, du moins dans les services français au Manitoba. Selon le journaliste François Pariseau, le réalisateur du *Manitoba Ce Soir*, Philippe Vrignon, et le directeur de la radio française, Gilles Fréchette, les compressions sont attendues depuis longtemps. L'annonce des répercussions directes sur les stations francophones du Manitoba créeront davantage de remous. «Évidemment, les gens suivent ça de très près», affirme Philippe Vrignon.


Archives La Liberté

René Fontaine.

De son côté, le directeur régional des services en français à la SRC, René Fontaine, confirme qu'aucun détails concernant les ressources régionales n'ont encore été divulgués. «C'est une autre étape dans le processus des compressions», constate-t-il.

Même si dans une entrevue accordée quelques jours auparavant Perrin Beatty affirmait le contraire, le programmation ne sera pas épargnée. «La programmation ne pourra échapper complètement aux mesures d'austérité. Cela serait impossible, vu l'ampleur des sommes en jeu», écrit le pdg dans sa communication interne.

Cette dernière affirmation est aussi l'opinion du groupe Amis de la radiodiffusion qui a récemment publié une étude rapportant le nombre de mises à pied à prévoir. Ce groupe, qui existe depuis dix ans, dit être appuyé monétairement par quelque 44 000 citoyens au pays et vouloir favoriser une meilleure programmation des différents réseaux de télévision et de radio au Canada. Selon cette étude, basée sur des données du département d'ingénierie de la SRC, l'effectif de 450 employés à Winnipeg (anglais et français) serait réduit à 291.

Selon Pauline Couture des Amis de la radiodiffusion, l'organisme veut simplement sonner l'alarme. «Nous voulons alerter les Canadiens en ce qui concerne les impacts que les compressions auront dans les communautés», explique-t-elle. Elle ajoute que le groupe «n'a pas d'objection à rendre plus efficace» les ressources de la SRC mais «De là à démenteler l'infrastructure d'information du pays, c'est pas rien!»

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada s'est empressé de donner suite à la note de service émise par Perrin Beatty. Dans un communiqué, le président, Jacques Michaud, indique que la FCFA aimerait travailler en partenariat avec les administrateurs de la SRC. «La FCFA a déjà des suggestions à apporter à la discussion: celles-ci offriront des avenues de coupures qui feront en sorte que la programmation visant les communautés francohpones et acadienne demeurera des plus appropriées. En effet, avec la place grandissante que prennent les médias dans notre société, nous savons à quel point nos communautés partout au pays nécessitent les diffusions de la SRC dans leur langue pour réussir à s'épanouir.»

Carole THIBEAULT et Yves LUSIGNAN (APF)

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

ÉDITORIAL

Que voulez-vous, c'est politique!

On dit souvent que les instances politiques les plus en mesure de répondre aux besoins des citoyens sont celles qui sont le plus près des gens. Comme les divisions scolaires ou les conseillers des quartiers dans les villes, par exemple.

Ces gens-là connaissent leur électorat, ses besoins, ses ressources, mais aussi ses limites. Et bien sûr, ce qu'il faut ou ne faut pas dire pour se faire élire une autre fois.

Et c'est probablement ce genre de considérations qui fait qu'à Laurier, des enfants vont à l'école dans un centre communautaire qui n'a rien d'un établissement scolaire, quand une école véritable dispose de l'espace nécessaire pour les accueillir juste à côté.

Les choses pourraient être si simples, et elles semblaient s'engager pour l'être le printemps dernier, quand tout à coup l'aspect politique s'en est mêlé.

Il y a probablement des élus à Turtle River qui n'ont pas envie de trancher une question (qui peut paraître épineuse pour certains et leur coûter des votes) en «faveur» des francophones.

Et voici que la ministre de l'Éducation, celle qu'on a élue pour gouverner, qu'on paie pour décider et qui fait partie du gouvernement qui a adopté la loi créant la DSFM — laquelle loi lui donne la possibilité de trancher d'une question quand une médiation a échoué —, cette ministre-là ne décide pas.

Ça sent les élections à plein nez, ces élections qu'on se plaît à prendre pour prétexte pour ne rien faire, parce que ça pourrait nuire aux candidats qui attendront après le vote pour dire oui ou non de façon plus définitive.

Faudra voir si, après les élections scolaires, les gens de Turtle River seront plus ouverts à négocier avec la DSFM. Mais d'ici là, Linda McIntosh aura prouvé ce qu'elle vaut dans ce genre de dossier, elle qui n'avait qu'un mot à dire — Négociez! ou, mieux encore, partagez — pour donner aux élus de Turtle River le petit coup de pouce politique dont ils avaient besoin.

Ce faisant, elle aurait aussi donné une chance aux petits francophones de Laurier d'avoir une vraie école et de retrouver leurs petits copains de l'autre programme dans la cour d'école, bref de régulariser une situation qui tourne à l'absurde.

C'est vrai qu'on veut des élus plus près des citoyens, plus à l'écoute, plus disponibles. Mais ils doivent garder à l'esprit que le bon sens peut aussi être politique. Que le leadership a aussi ses lettres de noblesse. Que leur rôle est aussi de faire comprendre aux contribuables les différents sens de la justice et de l'équité. Ça prend du courage. Mais à long terme, c'est toujours plus payant. Même électoralement.

Sylviane LANTHIER

Une grève asociale

La médecine se porte mal au Manitoba, et surtout à Winnipeg. Pendant que des dizaines de médecins formés à l'étranger pourrissent comme chauffeurs de taxi ou offrent leurs services comme secrétaires, certains de nos médecins confortablement installés font la grève depuis près d'un mois, paralysant les urgences de certains hôpitaux.

Cette grève a assez duré. En trois semaines de conflit ouvert, on n'a rien fait de mieux que de nommer un médiateur dont la présence est contestée par certains médecins.

Que fait le gouvernement pour solutionner le conflit? Rien (après tout, il est connu que les politiciens se sont toujours écrasés devant le "lobby" des médecins). Certains disent que cette grève pourrait faire son affaire. D'abord il économise des milliers de dollars; ensuite les gens prennent l'habitude d'aller en clinique pour soigner leurs petits bobos plutôt qu'à l'urgence. Après la grève, le gouvernement pourra tirer ses conclusions de ce "projet pilote". Si cela était vrai, ce sont les médecins qui en sortiraient perdants.

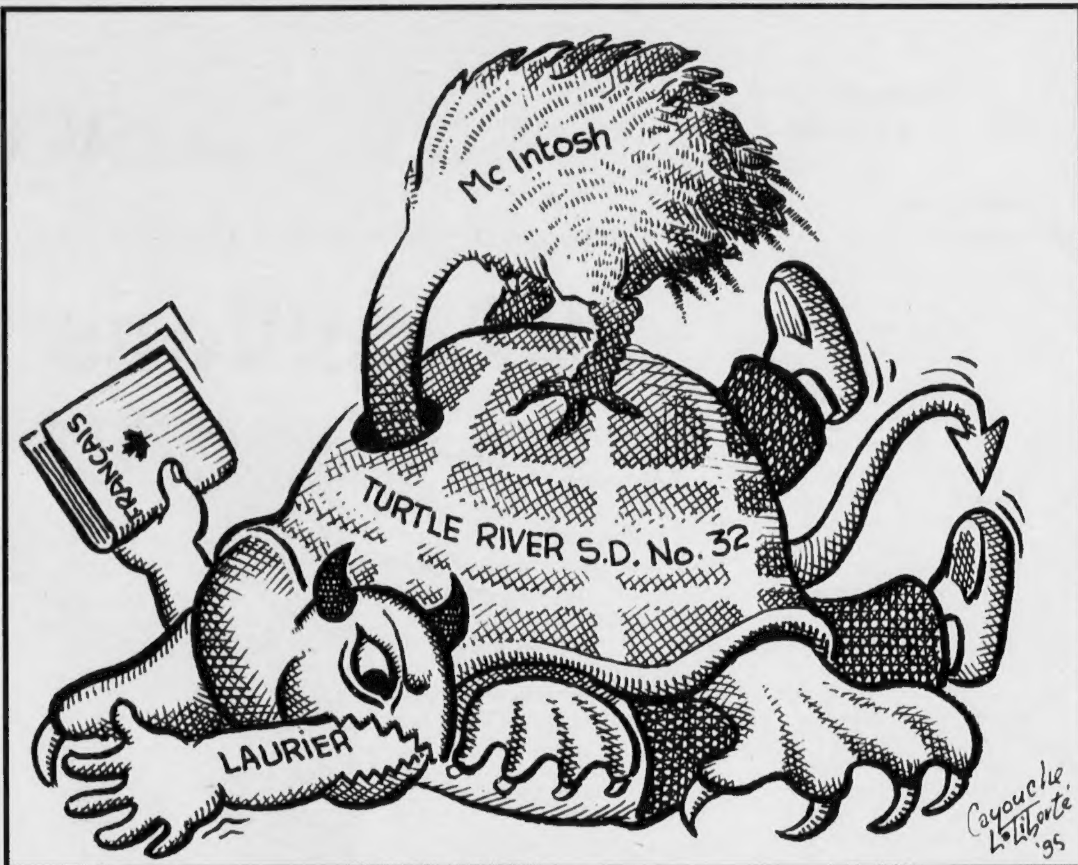
Mais aussi, comment se fait-il que le Collège des médecins accepte sans broncher que ses membres fassent une grève générale illimitée? C'est ce même Collège qui, d'une part, fait interdire la pratique médicale aux docteurs formés à l'étranger et qui, d'autre part, demeure immobile face à cette grève de certains de ces membres qui exigent jusqu'à 15 % d'augmentation de leur traitement pendant que tous les autres se serrent la ceinture.

Avec le temps, le conflit pourrit et les Manitobains pâtissent de plus en plus. Qui réglera le conflit: le Collège des médecins? Probablement pas. Les gouvernements? Cette tâche leur revient de fait, calcul politique ou pas.

Ce sont toutefois les médecins eux-mêmes, à titre d'individus, qui doivent faire le premier geste d'ouverture. Un médecin ne devrait jamais oublier le rôle social qui sous-tend sa profession. À 100 000 $ par année (tout près de leur salaire minimum) et plus, ils ont amplement les moyens d'attendre des jours meilleurs sans mettre en danger la santé du public qui a besoin d'eux.

Mais qu'est-ce qui fait que certains médecins soient devenus des être asociaux au point de ne même plus comprendre cela?

Jean-François LACERTE



Lettre

Pluri-elles a réussi le test

Madame la rédactrice,

Je viens, par la présente, faire quelques points en ce qui touche votre article dans *La Liberté* du 15 au 21 septembre 1995, soit «Faut juste que la machine l'avale», concernant le projet de la Chambre de développement économique communautaire. Dans votre article, vous mentionnez que «l'Association des municipalités bilingues (AMB) est le premier organisme francophone au Manitoba à "tâter le terrain" de l'interministériel.» J'aimerais donc apporter quelques précisions en ce qui a trait à l'interministériel.

Pluri-elles est un organisme à but non lucratif qui dessert les femmes francophones du Manitoba depuis 1982 et fait de l'interministériel depuis 1986. Le test a été réussi!

- 1986: Pluri-elles a reçu des fonds pour le développement d'un programme d'employabilité. Évolution, le programme de formation préparatoire à l'emploi bilingue, qui vise à fournir des outils nécessaires à l'acquisition de connaissances, d'attitudes et d'aptitudes essentielles pour accéder à un emploi en secrétariat, a été développé et amélioré chaque année. Plus de 92 femmes ont participé! Ce programme est encore subventionné entièrement par Développement de ressources humaines Canada. Douze stagiaires y participent encore cette année.
- 1988: Pluri-elles a reçu des fonds de Santé et Bien-être Canada (maintenant Santé Canada) pour l'Étude sur les besoins de santé chez les femmes franco-manitobaines. Suite à cette étude, Pluri-elles a reçu, en 1990, des fonds pour la mise sur pied du projet de promotion de la santé «Stress au féminin» et en 1993, des fonds pour le dévelopelement du programme «Se prendre en main – autonomie des femmes de 50 ans et plus». Le programme, comme l'interministériel, continue toujours.
- 1989: Pluri-elles a reçu des fonds du Secrétariat national en alphabétisation (SNA) pour faire l'Étude sur les besoins en alphabétisation chez les Franco-Manitobain.e.s. Suite à cette étude, Pluri-elles reçoit des fonds du SNA (sous l'aile de Développement des ressources humaines Canada) pour des projets à points – guide des bénévoles, alphabétisation et la famille, la sensibilisation et les groupes de travail.
- 1995: Pluri-elles reçoit 232 000 $ sous l'interministériel, soit Développement des ressources humaines – Canada: 113 000 $ (Évolution), Santé Canada: 40 000 $ (Se prendre en main); Santé Canada, Programme d'action communautaire pour enfants: 34 000 $ (Pour une meilleure relation); Secrétariat national en alphabétisation: 30 000 $ (Sensibilisation et Groupe de travail); Condition féminines Canada: 15 000 $ (Ateliers éducatifs sur la violence faite à la femme et la loi et la femme).

En terminant, je prends cette occasion pour féliciter l'Association des municipalités bilingues pour le projet de Chambre de développement économique communautaire. Nous sommes confiantes que le projet sera un atout pour la communauté et nous serons heureuses de collaborer avec l'AMB dans un avenir rapproché.

Daignez recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments les plus sincères.

La directrice générale,
Murielle Gagné-Ouellette
Le 20 septembre 1995

Prière à Saint Jude

patron des causes désespérées

O glorieux apôtre saint Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'acceuillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

Amen. L.R.

Problèmes scolaires de Laurier

La ministre se désiste

Le président de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Louis Tétrault, ne peut que ressentir de la frustration devant la décision de la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, qui en quelque sorte «conclut qu'elle ne veut pas se mêler de la situation à Laurier».

Dans une lettre adressée à la DSFM à la suite de la réception du rapport du médiateur, Gérard Rémillard, la ministre confirme que la DSFM a toujours agi dans la légalité vis-à-vis des parents de Laurier, et qu'on n'a pas pu en arriver à une entente entre les deux divisions scolaires (la DSFM et Turtle River) malgré les tentatives du médiateur.

Les négociations ont donc pris fin, conclut la ministre («ce qui est faux parce que, aux dernières nouvelles, on essaie encore», lance Louis Tétrault) et il incombe maintenant à la DSFM de s'acquitter de ses obligations vis-à-vis ses élèves.



Archives La Liberté

Le volley-ball: un des sports scolaires populaires auprès des jeunes, mais pour y jouer, il faut un gymnase.

Parmi ces obligations figure celle de leur fournir des lieux physiques adéquats, «et la ministre nous dit d'envisager les possibilités et de prendre une décision», résume Louis Tétrault, pour qui l'envoi des élèves de Laurier à l'école de Kelwood demeure exclu.

«On a fait une inscription conjointe le printemps dernier, rappelle-t-il, et les parents indiquaient s'ils choisissaient le programme de la DSFM ou celui de Turtle River, les deux devant être donnés dans l'école. Où est la logique s'ils ne peuvent pas partager l'école de leur communauté où d'autres élèves sont en immersion française, et s'il faut les envoyer à des kilomètres partager des locaux avec des élèves anglophones?»

La DSFM poursuit donc ses tentatives d'obtenir de Turtle River que des locaux de l'école de Laurier puissent être partagés, notamment le gymnase. «On a reçu à cet effet une réponse négative le 19 septembre, commente le directeur général Raymond Bisson. Turtle River ne veut pas qu'on ait accès à l'école. Depuis le 30 août, on n'a pas fait de progrès.»

Le directeur de l'école française de Laurier, Paul Cenerini, dit que malgré la précarité de la situation, le moral des élèves, des parents et des enseignants est bon.

Les cours ont lieu dans le centre communautaire et le plus difficile, «c'est d'établir l'équilibre entre le permanent et le temporaire. Le centre sert aux funérailles et aux soupers paroissiaux. Notre mobilier doit donc être déplaçable. Nos tables sont sur roulettes.»

Les élèves ne souffriraient pas de la situation au point de vue pédagogique, selon lui. «Il y a du positif et du négatif dans cette situation. Ils font du progrès sur le plan de la langue française, de l'estime de soi et ils vivent du point de vue de leur identité culturelle une expérience qui va les marquer pour la vie et les confirmer comme des Franco-Manitobains.»

Mais d'un autre côté, «la pédagogie est plus traditionnelle et s'apparente à un école de campagne. On a des progrès à faire du côté de la bibliothèque, ce qui nous oblige à faire moins de pédagogie axée sur la recherche. Mais à mesure que les mois passent, on va s'organiser pour en faire.» L'accès à des ordinateurs, à un laboratoire pour les cours de science et à un gymnase pose aussi problème.

Quant aux parents, «ils ont un sentiment d'avoir enfin le contrôle. À Turtle River, ils subissaient le contrôle des élus; maintenant ils ont une voix et peuvent davantage participer à la vie de l'école.»

Mais si un bel esprit de famille règne sur le centre communautaire, le directeur de l'école reste conscient que le moral peut se dégrader si le problème des locaux ne trouve pas de solution.

Sylviane LANTHIER

Intentions d'élections

33 représentants régionaux seront élus lors des élections scolaires de la DSFM, le 18 octobre. *La Liberté* a demandé aux 29 représentants actuels (quatre postes sont vacants) si, oui ou non, ils avaient l'intention d'être à nouveau candidats. La semaine prochaine nous publierons la liste complète des candidats et candidates, qui ont jusqu'au 4 octobre pour déclarer officiellement leurs intentions.

Région urbaine

Lacerte
Michelle Freynet: non

Louis-Riel
Léandre Buissé: non
Gilbert Laberge: non

Lavallée
Murielle Gagné-Ouellette: oui
Maurice Auger: indécis

Précieux-Sang
Tayeb Meridji: indécis

Taché
Marc Boily: indécis mais si oui, se présentera dans LouisRiel)
Carmelle Mulaire: indécise

Région Est

Gabrielle-Roy
Michelle Cenerini: non
Antoine Hacault: non

Noël-Ritchot
Charles Arbez: oui
Léo Teillet: oui

Pointe-des-Chênes
Aurèle Boisvert: oui
André D. Lafrenière: oui

Saint-Joachim
Louis Tétrault: oui
Roland Gauthier: non

Saint-Georges
Madeleine Lavoie: indécise

Région Ouest

Notre-Dame, élém.
Fernand Comte: indécis
Diane Bazin: oui

Notre-Dame, sec.
Hubert Deroche: oui

Saint-Laurent
Guy Dumont: oui

Saint-Lazare
Antonio Simard: oui

Saint-Léon
Gilles Martel: n'a pu être rejoint

Région Sud

Sainte-Agathe
Jeannot Robert: non

Saint-Jean, élém.
Léa Barnabé: non
Anne-Marie Fillion: oui

Saint-Jean, sec.
Jeannette Gilmore: oui

Saint-Pierre
André Carbonneau: oui
Raymond P. Curé: oui

WINNIPEG

L'ABC des élections

Les électeurs de Winnipeg recevront une carte d'électeur par la poste au cours de la seconde semaine d'octobre, qui leur dira où se rendre pour voter le 25 octobre.

Les électeurs qui n'auront pas reçu ce bulletin le 15 octobre ou qui ont déménagé après le 25 avril dernier, devraient communiquer avec le bureau du directeur du scrutin, au 986-3164 ou au 986-2171. Les électeurs qui ne pourront se rendre voter le 25 octobre peuvent voter par anticipation ou faire une demande pour voter par courrier.

Les bureaux de scrutin par anticipation, situés à l'Hôtel de ville, au 510 rue Main, seront ouverts du 2 au 23 octobre, de 8 h 30 à 16 h 30, et jusqu'à 21 h les jeudis 5, 12 et 19 octobre. Ils seront cependant fermés le 9 octobre, jour de l'Action de grâce.

Des bureaux régionaux seront aussi ouverts pour le vote par anticipation, du 16 au 21 octobre, de 17 h à 21 h, aux endroits suivants: district Riel: 604, ch. St. Mary's; district Assiniboia: 2000 av. Portage; district du centre-ville: 300, av. Assiniboine; district East Kildonan-Transcona: 755, ch. Henderson; disctirct Lord selkirk-West Kildonan: 1760, rue main.

Pour voter par courrier, il faut faire le demande du formulaire *Demande de vote par courrier*, en composant le 986-3164 ou le 986-2171, au plus tard le 18 octobre à 16 h 30.

Par ailleurs, la Ville de Winnipeg s'est munie d'appareils électroniques qui permettent le comptage automatique des votes, et qui changent la façon de voter des électeurs, puisqu'il ne s'agit plus de déposer un bulletin dans une boîte.

Les électeurs désireux de faire connaissance avec ces appareils avant le jour du vote peuvent se rendre au Centre commercial Saint-Vital le samedi 30 septembre, où ces appareils seront en démonstration.

Sylviane LANTHIER

Centre environnemental de Saint-Jean-Baptiste

Le gouvernement négocie avec la Miller Paving

La Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux, responsable du développement du centre environnemental de Saint-Jean-Baptiste, est actuellement en pleines négociations avec la compagnie Miller Paving Ltd de l'Ontario pour assurer le fonctionnement de l'usine de décontamination des sols.

Depuis quelques semaines déjà, le gouvernement négociait avec deux compagnies mais il semble que, si tout va bien dans l'élaboration de l'entente de principes avec la Miller Paving, son choix sera définitif.

Savoir que les négociations avaient repris a fait des heureux parmi la population de la municipalité de Montcalm, puisque cette usine fonctionne au ralenti depuis ses débuts. Il y a trois ans, le gouvernement a décidé d'investir dans le centre environnemental de Saint-Jean-Baptiste, un projet de 20 millions $ dont les frais devaient être partagés avec le secteur privé.

Comme aucune compagnie ne répondait aux critères, l'État est demeuré seul propriétaire d'un projet plutôt stagnant. «Les gens sont devenus de plus en plus blasés, observe Florent Baudette, préfet de la municipalité de Montcalm. On leur a offert des châteaux et ils n'ont rien eu. Alors, c'est sûr que si on parle d'investir à nouveau, ils sont contents.»

Le président du conseil d'administration de la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux, Richard Galant, explique que la Miller Paving propose un partenariat avec le gouvernement, qui demeurerait propriétaire à 50 %. «Il semble que les gens de la région préfèrent cette option, mentionne Richard Galant qui réside à Letellier. Ça nous plaît que le gouvernement reste impliqué dans le dossier.»

Selon le président de la corporation, l'usine de décontamination des sols sera transformée pour traiter toutes sortes de déchets dangereux, mis à part les BPC. De plus, l'usine de transfert des déchets organiques, qui fonctionne actuellement à plein régime, sera agrandie et l'on y introduira de nouveaux procédés. Comme il était prévu en 1992, 25 à 35 nouveaux emplois seront créés.

Enfin, Richard Galant affirme que le projet a toujours la même amplitude que proposée il y a trois ans, mais la progression se fera plus en douceur, «par étapes».

Carole THIBEAULT

DE SALABERRY

Il y aura élections pour le poste de préfet

Les électeurs de la municipalité de De Salaberry auront un choix à faire le 25 octobre, puisque jusqu'ici deux candidats briguent le poste de préfet. Après Luc Catellier, qui annonçait ses intentions la semaine dernière, c'est maintenant Gabriel Catellier, conseiller de Saint-Malo, qui annonce les siennes.

Conseiller depuis 21 ans, Gabriel Catellier veut simplement «continuer la bonne ouvrage faite dans le passé».

«J'aimerais faire un terme ou deux avant de me retirer de la politique», explique le candidat, qui souligne être actif dans le domaine du développement rural depuis longtemps.

Président de la Corporation de développement régional d'Eastman depuis dix ans, il a aussi été président de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba. «Le développement communautaire, ça m'intéresse beaucoup.»

Longtemps cultivateur, Gabriel Catellier s'est vu obligé de renoncer à son métier après avoir contracté un cancer de la peau, pour lequel il suit des traitements depuis trois ans. «Je ne peux plus aller au soleil», explique celui qui s'occupe maintenant de coordonner les services à domicile pour les personnes âgées dans les régions de De Salaberry et de Franklin.

«Depuis la fondation de la municipalité il y a plus de 100 ans, souligne-t-il, c'est la première fois qu'un candidat de Saint-Malo se présente comme préfet. Même si je ne gagne pas, j'aurai fait l'histoire!»

Gabriel et Luc Catellier, actuel conseiller d'Otterburne, sont des cousins au second degré. «Tant mieux si les gens peuvent faire un choix, lance Gabriel Catellier. Il n'y a pas d'antipathie entre nous!»

Sylviane LANTHIER

Cours de conduite au Manitoba

Montée des services en français

La Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM) est toujours à la recherche d'instructeurs bilingues pour offrir le programme de cours de conduite dans les écoles françaises de la province. Cette lacune qu'on cherche à combler a été remarquée dans le cadre de la révision du programme mise en marche en 1994.

Roland Pantel, directeur de la programmation et du perfectionnement professionnel à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), siège au French Curriculum Development Committee créé par la SAPM au cours de l'été dernier. «Le cours de conduite s'offre dans plusieurs écoles de la DSFM, fait-il remarquer. Nous avons tout avantage à collaborer avec eux pour avoir le meilleur programme possible.» Dans cette optique, la DSFM tente donc de recruter des instructeurs bilingues pour les écoles de Saint-Jean-Baptiste, Île-des-Chênes, Sainte-Anne-des-Chênes, Notre-Dame-de-Lourdes et, éventuellement, de Saint-Lazare.

Roland Pantel explique que le nouveau comité, qui s'est réuni deux fois à venir jusqu'à maintenant a comme mandat de s'assurer que le programme, uniforme dans toute la province, réponde bien aux besoins des Franco-Manitobains.

Dans sa réforme, la SAPM a effectivement traduit tous les documents destinés aux instructeurs et aux étudiants. La Société a aussi développé un petit guide à l'intention des parents intitulé *Le manuel du copilote*. Ce dernier sera disponible en français dans les prochains jours. Du matériel d'appoint comme des acétates et des vidéocassettes a aussi été développé.

«Le nouveau programme a été mis à l'essai à l'école Gabrielle-Roy l'an dernier, mentionne Roland Pantel. Lors de la prochaine réunion du comité, nous allons recevoir une évaluation de l'instructrice, Georgette Lessard. Ça va nous permettre de voir s'il y a des changements à apporter.»

Parmi toutes les réformes apportées au cours de conduite, la SAPM a entre autres changé la structure même du cours. Par exemple, les futurs conducteurs doivent suivre 25 heures de cours théorique, 8 heures d'observation dans la voiture et 8 heures de pratique.

Carole THIBEAULT

Développement résidentiel à La Broquerie

On attend la réponse de la Commission municipale

La municipalité rurale de La Broquerie a présenté à la Commission municipale son projet de dézoner l'équivalent de 835 acres de terrains pour pouvoir y permettre le développement résidentiel.

Les audiences devant la Commission se sont terminées le 22 septembre dernier et Laurent Tétrault, administrateur de la Municipalité, pense que La Broquerie a de bonnes chances de voir son projet accepté, malgré les réticences exprimées par des représentants de la municipalité voisine, Steinbach.

Steinbach s'objecte au développement de deux parcelles de 320 et 80 acres, situées à la frontière des deux municipalités. «Ils ne veulent pas avoir de développement à deux milles à la ronde du village, lance Laurent Tétrault, et ont dit à la Commission que si la province permet ce développement, ils seront comme enfermés. Ils ont utilisé le terme "boxed in".»

À La Broquerie, on est habitué aux objections de Steinbach, qui réagit de la même façon «chaque fois qu'on essaie de faire du développement à la frontière». Après deux échecs précédents devant la Commission municipale, La Broquerie s'était mieux préparée cette fois-ci, notamment en se procurant les services d'un avocat spécialisé dans les questions de zonage et de développement, Bob Adkins.

Les parcelles de terrain visées appartiennent à différents propriétaires qui ne se sont pas objectés au projet. «Ce sont des terrains boisés ou pleins de roches, que les agriculteurs ne peuvent pas ouvrir en terre agricole parce que ça leur coûterait trop cher», explique Laurent Tétrault. Il y a déjà des infrastructures (rues, divisions en lots) «et de belles maisons»; certains terrains sont près des terrains de golf. «C'est un lieu idéal pour des jeunes retraités, par exemple.

«On a le droit de grossir nous aussi, remarque Laurent Tétrault. Steinbach ne s'est jamais gêné pour faire du développement de son côté de la frontière. On attend la décision de la Commission d'ici deux ou trois semaines et on est confiant de gagner. Si on gagne, ce sera David contre Goliath! Ça va être la fête!»

Sylviane LANTHIER



photo: Sylviane Lanthier

Laurent Tétrault devant les nouveaux bureaux de la municipalité rurale de La Broquerie.

Un abattoir à La Broquerie?

Olymel pourrait créer 250 emplois

La Broquerie inaugurait le 15 septembre ses toutes nouvelles canalisations de gaz naturel, qui amènent cette source d'énergie aux foyers et qui constituent en outre un outil supplémentaire pour attirer des industries et des commerces sur le territoire de la Municipalité.

«De nos jours, les compagnies regardent ça tout de suite», explique l'administrateur de la Municipalité, Laurent Tétrault. Il est ainsi possible que La Broquerie accueille une firme québécoise, Olymel, spécialisée en l'abattage de cochons. Quelque 250 emplois pourraient être créés.

«Ils ont six abattoirs au Québec et tuent 60 % des cochons québécois», explique Laurent Tétrault. Après que des représentants d'Olymel aient visité la région en juin dernier, La Broquerie «leur a fait une proposition» et les négociations sont en marche. La Municipalité a dans sa manche le fait que l'élevage du cochon est en plein développement dans les environs, et que le marché du cochon est en expansion au Manitoba.

Il semble que la Broquerie soit en compétition avec Steinbach sur ce dossier; Laurent Tétrault croit savoir que la ville voisine a elle aussi effectué des démarches auprès d'Olymel.

S. L.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
«Apprendre et grandir ensemble»

Concierges remplaçants
Équipe de nuit

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 recevra des applications pour le poste de concierge remplaçant pour les écoles urbaines: École Taché (744, rue Langevin), École Lacerte (1101, promenade Autumnwood), Collège Louis-Riel (585, rue Saint-Jean-Baptiste) et École Précieux-Sang (209, rue Kenny).

Une connaissance orale et écrite des deux langues officielles (français et anglais) est obligatoire. Une expérience de concierge et une connaissance générale des méthodes de nettoyage seront des atouts. Salaire selon l'entente collective.

S'il vous plaît faire parvenir votre demande à l'attention de:

Monsieur Maurice Chaput
Directeur du transport et de l'entretien
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher, bureau 312
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Après la conférence des Nations unies sur les femmes

C'est maintenant le temps de revendiquer!

Le 16 septembre, quelque 35 000 femmes de partout dans le monde quittent Beijing en Chine pour retourner chez elles. La 4e conférence des Nations unies sur les femmes vient de prendre fin et chacune, document en mains, s'en retourne dans l'espoir que son gouvernement prendra des initiatives pour respecter ses engagements et améliorer le sort des femmes dans son pays. Au Canada comme ailleurs, le mouvement des femmes se mobilise et se prépare à passer à l'action.


photo: Carole Thibeault

Muriel Smith: il faut se préparer à faire des pressions sur nos gouvernements.

Au Manitoba, les déléguées et les organismes non gouvernementaux se préparent à répandre l'information. «Nous avons une grande rencontre le 28 septembre», explique Muriel Smith du Manitoba Beijing Network, réseau qui a été créé pour permettre aux groupes de femmes d'émettre leur opinion en préparation à la conférence de Beijing. «Ensuite, nous allons parler aux différents groupes, leur faire connaître les faits saillants de la conférence. Nous voulons partager avec eux les résultats et ce qui s'est passé pendant la conférence.»

Une fois cette première étape réalisée, Muriel Smith maintient qu'il sera temps pour les différents groupes de femmes du pays d'élaborer des stratégies et de faire des pressions auprès des gouvernements provinciaux et fédéral. Elle prend en exemple le facteur de la pauvreté chez les Canadiennes. «Ce n'est pas en gardant le système qu'on a qu'on va améliorer le sort de la femme, dit-elle. Il faudrait adapter le système de taxation à leur problème, améliorer le système de garderie, etc.»

Muriel Smith, ex-ministre du gouvernement néo-démocrate dans les années 1980, s'attend-elle vraiment à des changements majeurs de la part des gouvernements à la suite d'une conférence comme celle de Beijing? «J'ai beaucoup étudié ce qui s'est passé lors de d'autres conférences internationales, par exemple celle sur les droits de la personne. La Charte canadienne des droits et libertés, d'où pensez-vous que ça sort? Ça a fait son petit bout de chemin dans la tête des gens.»

Elle ajoute qu'elle a souvent vu les gouvernements de pays non industrialisés changer leurs lois beaucoup plus rapidement que le Canada. «On dirait que nous sommes plus conservateurs face au changement», remarque-t-elle.

Elle indique que plusieurs changements revendiqués par les femmes se feront dans des domaines de juridiction provinciale (santé, éducation, reconnaisance du travail non rémunéré, violence, etc). Seulement, les provinces ne sont pas signataires du document de la conférence de Beijing; seul le gouvernement fédéral l'est. «Les gouvernements provinciaux ont quand même un engagement moral», assure Muriel Smith.

Carole THIBEAULT

Martin Hubbes, spécialiste de la maladie hollandaise de l'orme

Un vaccin pour les arbres

Saviez-vous que Winnipeg porte l'heureux nom de «la ville des ormes»? Cette réputation, on la doit au travail de la coalition Save the Elms, qui finance, avec l'aide des trois paliers de gouvernement, la recherche sur les ormes du professeur Martin Hubbes, de l'Université de Toronto.

Martin Hubbes était de passage à Winnipeg pour relater les récents progrès de ses travaux de recherche lors d'une réunion publique le 20 septembre. Et les participants à cette réunion avaient de quoi se réjouir. L'Université de Toronto a réussi à créer un genre de vaccin pour les arbres.

«La maladie est causée par un champignon qui est introduit dans l'arbre par un insecte appelé le scolyte, explique le professeur d'origine allemande. Le champignon croît dans les vaisseaux de l'arbre et produit une toxine» qui a pour résultat la flétrissure et éventuellement la mort de l'arbre.

«Il existe deux types de champignons: le plus agressif, qui produit beaucoup de toxines et tue l'arbre rapidement; et le moins agressif, qui prend plus de temps. Notre théorie était: si nous inoculons l'arbre avec la souche non agressive, l'arbre pourra devenir résistant contre la souche agressive.

«On a donc isolé le gène de la souche non agressive qui produit les toxines et, en l'utilisant comme vaccin, on pensait éliminer la flétrissure. Mais ça n'a pas fonctionné parce que les toxines ne sont pas le seul facteur.

«Alors, on a cherché à savoir quels sont les facteurs qui mobilisent la résistance de l'orme dans la souche non agressive.» Résultat: le résidu des champignons contient une substance (des glucoprotéines) qui agit comme un vaccin et active les mécanismes de défense de l'arbre.

Ce "vaccin" fournit un remède immédiat pour contrer la maladie hollandaise de l'orme, bien qu'il reste à trouver le dosage et la fréquence du traitement. «Mais l'injection n'est pas la solution idéale: cela cause une blessure à l'arbre qui réagit en scellant ses vaisseaux.»

Le professeur Hubbes, qui espère à long terme créer des arbres résistants à la maladie était à Winnipeg pour voir le résultat de ses recherches et pour discuter avec la coalition Save the Elms et les autorités gouvernementales afin de trouver un moyen de continuer à financer la recherche.

«Depuis deux ans, la recherche à Toronto est financée par la ville de Winnipeg, le gouvernement du Manitoba et la coalition. Nous avons accumulé la meilleure expertise dans le domaine. Nous sommes les seuls qui font cette recherche de façon aussi intense. Mais on ne peut rien faire sans argent.»

Martin Hubbes applaudit les efforts de Winnipeg en ce qui concerne la sauvegarde des ormes. «Winnipeg est une des seules communautés sur le continent qui fait des efforts pour ses ormes. C'est évident quand on se promène dans les rues de la ville.

«Les citoyens et les autorités sont-ils prêts à accepter de perdre leurs ormes? C'est la question qu'il faut se poser. Si les ormes disparaissent, il faut considérer les conséquences socio-économiques: la valeur des propriétés baissent; la qualité de vie baisse dans les régions affectées.»

D'ailleurs, la personne en charge des forêts pour la Province, Richard Westwood, a mené une étude socio-économique. Celle-ci a confirmé que la prévention de la maladie coûterait moins cher que de se débarrasser des arbres morts.

Certains résidants de Winnipeg ont vu venir le danger et ont décidé de former la coalition Save the Elms en 1991, alors que les gouvernements proposaient de couper le financement pour la sauvegarde des ormes. «Grâce au Plan vert du Canada, nous avons de l'argent jusqu'en mars 1996, remarque une des fondatrices, Christine Common-Singh.

«Mais l'entente tire à sa fin et il faut convaincre les gouvernements de continuer à verser de l'argent. On va aussi se tourner vers le secteur privé. Si on trouve un traitement à long terme, on n'aura plus besoin de la Loi sur la maladie hollandaise de l'orme.»

Karine BEAUDETTE



par Carole Thibeault

L'univers de Gabrielle Roy

Qu'ils soient connaisseurs ou profanes en matière d'art visuel, tous ceux qui ont vibré au rythme des mots de l'écrivaine Gabrielle Roy seront ravis par l'exposition présentée au Musée des beaux-arts. Une cinquantaine d'œuvres, faisant partie de la grande collection d'art du couple Carbotte-Roy, y sont en montre jusqu'au 31 décembre.

La collection, donnée au Musée du Québec à la suite du décès de Marcel Carbotte en 1989, présente deux intérêts tout à fait différent pour le visiteur. D'abord la collection regroupe quelques-unes des plus belles pièces de l'art québécois des années 1940 jusqu'à 1980. Ensuite, elle contient aussi de nombreuses pièces d'ameublement et de décoration qu'on retrouvait dans l'appartement de Marcel Carbotte et Gabrielle Roy lorsqu'ils habitaient à Québec.

Que ce soit pour une raison ou l'autre, l'exposition nous permet d'entrer dans l'univers et l'intimité de la romancière, de découvrir ses goûts, ses amis.

Comme pour rappeler au visiteur que les différentes pièces exposées, qui sont souvent des œuvres de grands artistes reconnus, font partie d'un tout, deux grandes photographies de l'appartement donnent le ton à l'exposition. On peut d'ailleurs y voir comment les œuvres étaient accrochées au mur, les unes contre les autres. Grâce à ces photos, on peut aussi facilement laisser aller son imagination et penser à Gabrielle Roy en train de vaquer à ses occupations journalières, loin de la célébrité.

Parmi les pièces en montre au Musée, on retrouve entre autres la toile de Jean-Paul Lemieux *Jeune Fille dans le vent*; *Nature morte* d'Arthur Lismer, membre du fameux Groupe des Sept; et des illustrations de René Richard du roman *La Montagne secrète* écrit par Gabrielle Roy.

«La collection d'art de Gabrielle Roy et de Marcel Carbotte reflète leur curiosité, leurs intérêts et leurs amitiés, peut-on lire dans le programme de l'exposition. Bien que la collection d'art visuel soit en grande partie la passion de Marcel Carbotte, Gabrielle Roy partage un intérêt pour l'art qui tourne principalement autour des liens personnels qu'elle entretenait avec les artistes.»

La venue de la collection d'art de Marcel Carbotte et Gabrielle Roy au Musée des beaux-arts de Winnipeg a lieu dans le cadre du colloque international Gabrielle Roy qui se déroule du 27 septembre au 1er octobre au Collège universitaire de Saint-Boniface. Le vernissage de l'exposition a lieu le 29 septembre à 18 h.

CULTUREL

Un disque compact live pour Les Louis Boys

«Comme si on avait mis le feu à la place!»

Une nuit de décembre, en 1972. Neuf gars dans la vingtaine posent des affiches un peu partout dans Saint-Boniface pour annoncer leur premier spectacle qui aura lieu au Centre culturel le vendredi suivant. Ces inconnus, on les voit sur la photo, assis au bord de la rivière, chacun une carabine à la main. Edwin Prince, lui, tient une flûte. Le groupe s'appelle *Les Louis Boys*.



Les Louis Boys lors du Festival de 1995: Edwin Prince, Pierre Morier, Michel Boucher, Gérald Bohémier (a "pris sa retraite" depuis), Alan McDonald, Gabriel Masse et Jacques Dorge.

Pourquoi Les Louis Boys? Pour rappeler Louis Riel. Mais l'idée du nom provient de l'oncle d'Edwin, Léandre Bergeron, historien à ses heures, qui dans son histoire du Québec a pris l'habitude d'appeler les soldats de Louis XIV les Louis Boys. «Quand on étaient petits, les gens nous appelaient les boys, mes frères et moi, se souvient Edwin Prince. J'ai donc téléphoné à mon oncle pour lui demander la permission d'utiliser le nom.» En prime, son oncle lui écrit une chanson avec Luc Cousineau: *Les Boss*.

Retour à décembre 1972. Les affiches donnent des résultats: tout le monde veut savoir qui sont ces gars-là. La radio et la télé sont aussi au rendez-vous. Le soir de la première, environ 70 curieux sont présents au spectacle.

«Le lendemain, la salle était comble, il y avait des gens qui faisaient la queue pour entrer, se souvient Edwin Prince. Et le dimanche soir, il y avait autant de monde. Le spectacle jouait sur la fierté des Franco-Manitobains. Les gens ont senti ça et ont passé à travers une gamme d'émotions. On chantait *Mon copain*, de Bécaud, avec une diapo de Louis Riel en toile de fond. On a eu cinq rappels. C'est comme si on avait mis le feu à la place!»

Une fois le spectacle terminé, ce soir-là, les neuf Boys se font entraîner par une équipe de CKSB venus les voir; ils aboutissent dans les studios de la station locale, à répondre à leurs tout nouveaux fans qui téléphonent. «Un "talk-in" à minuit, c'était vraiment spécial!»

Il y a plus de vingt ans de cela, mais Edwin Prince est encore tout étonné de ce succès spontané. «Mon intention, rappelle-t-il, c'était de montrer qu'on avait, nous les Franco-Manitobains, une histoire et un patrimoine qu'on pouvait chanter, comme les Québécois et les Acadiens le faisaient. Faut croire que ça a touché l'âme des gens à ce moment-là.»

Le reste est de l'histoire connue: pendant les années 70 et le début des années 80, Edwin Prince, avec Les Louis Boys puis avec Les Boss, se produira au Festival du Voyageur. Mais, les années passant, les musiciens travaillent, ont des familles et bientôt, l'aventure des Louis Boys ne vit plus que dans les souvenirs des amateurs, qui peuvent encore écouter le disque produit par le Festival du Voyageur en 1976.

Et voilà que le groupe renaît en 1994, le temps de célébrer le 25e du Festival. Edwin Prince hésite avant de rappeler ses vieux copains. Reformer le groupe, pratiquer, monter un spectacle, c'est encore pas mal de boulot. «Mais on l'a fait et la réponse des gens a été incroyable! C'était presque comme si on était retourné 25 ans en arrière, au niveau de l'énergie de la salle... Évidemment, il y avait pas mal de gens de notre génération!»

Mais le groupe commence à toucher les adolescents d'aujourd'hui, en tentant de marier les "tounes" du présent aux chansons du passé. «On a été le premier groupe d'ici qui faisait du folk-rock en français et on a accroché une génération dans les années 70-80. Maintenant, on peut accrocher une autre génération et leur montrer qu'on peut avoir du fun, danser et chanter en français», lance Edwin Prince.

Quand il évoque les premiers spectacles des Louis Boys, c'est tout un monde qui renaît. «On faisait pas seulement des chansons. On faisait des monologues. C'était Paul Bélanger qui les disait. C'était des monologues originaux ou des Cyniques. On faisait de la poésie. Il y avait de tout dans nos shows. C'était des shows!»

La recette du succès, croit-il, c'est aussi cette réunion de «vieux chums» qui s'amusent ensemble sur scène: «Gérald Bohémier et moi, on étaient amis à 4, 5 ans. Les Louis Boys, c'est des gars qui habitaient Place Cabana et qui se sont mis à faire de la musique ensemble...»

Aujourd'hui, Les Louis Boys ont changé: ils sont six plutôt que neuf, et la plupart des membres de la formation d'origine ont pris leur retraite de la chanson. Mais l'orchestre actuel est encore composé d'un groupe d'amis, dont le but premier est encore de s'amuser.

Leur disque compact *live* (1) rassemble des compositions originales et d'autres chansons, traditionnelles ou non, qu'ils font à leur manière. Les enregistrements ont été réalisés lors du Festival du Voyageur de 1995. «On avait enregistré simplement pour avoir des souvenirs; quand on a écouté les bandes, on s'est rendu compte que le son était de bonne qualité.» De là à produire un disque, il n'y avait qu'un pas, qu'ils ont franchi en grattant les fonds de tiroir pour tout produire eux-mêmes. «On n'a pas reçu une "cenne"!»

Depuis le 25e du Festival du Voyageur, il s'en est passé des choses dans la vie des Louis Boys. Ils auront même leur place à l'exposition sur l'histoire du rock à Winnipeg, qui sera présentée par le musée de l'Homme et de la Nature. Les Louis Boys à côté de la Rolls Royce prêtée par les Rolling Stones, voilà de quoi faire sourire Louis Riel dans sa tombe!

Sylviane LANTHIER

(1) En vente à la librairie À la page, Chez le disquaire et au Centre culturel franco-manitobain, au coût de 15 $. On peut aussi voir Les Louis Boys en spectacle au Foyer le 29 septembre, au Canot à la fin de novembre, et probablement en février au Festival du Voyageur.

À la Bibliothèque du parc Windsor

Une heure du conte en français

La Bibliothèque du Parc Windsor offre une série de six heures du conte pour les enfants de 4 à 5 ans.

Les heures du conte auront lieu à 14 h les jeudis, du 26 octobre au 30 novembre.

Les parents intéressés à inscrire leur enfant peuvent le faire dès maintenant en se rendant à la bibliothèque (955, chemin Cottonwood) ou en appelant le 986-4947.

Renseignements: Barbara Bourrier-Lacroix, 986-4947.

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher, 233-8972): ***Les Louis Boys*** le 29 septembre; ***Earls MacDonald*** au Mârdi Jazz le 3 octobre; ***Minute-Moumoutte*** les 5 et 6 octobre; et ***Daniel Koulak*** au Mârdi Jazz le 10 octobre. Entrée gratuite .

❖ À la Cathédrale de Saint-Boniface: ***La Bonne Nouvelle en chansons***, le dimanche 1er octobre à 19 h 30. Suivi d'un vin-fromage. Billets (10 $, 5 $ et 2 $): au bureau de la Cathédrale. Info: 237-3063.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***In London Town*** (pièces de compositeurs anglais) le vendredi 29 septembre à 20 h; ***Andrew Lloyd Webber: Music of the Night*** le 30 septembre à 20 h et le 1er octobre à 14 h. À la salle du Centenaire (555, Main) Info: 949-3999.

❖ L'ensemble MusikBarock donne son premier concert de la saison: ***Double Harpsichord Concerto***, le 1er octobre à 20 h à l'église mennonite Bethel (870, Carter). Info: 453-4946.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Prairie Theatre Exchange (393, Portage): ***Someone Who'll Watch Over Me*** de Frank McGuinness. Jusqu'au 14 octobre. Info: 942-5483.

❖ La troupe Mermaid Theatre of Nova Scotia, invitée par Manitoba Theatre for Young People, présente: ***Stuart Little***, les 6 et 8 octobre au théâtre Gas Station. Info: 947-0394.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM: l'exposition ***Une tradition documentaire au Québec? Quelle tradition? Quel documentaire?***, dans le cadre du Festival de photographie Année lumière, qui se déroule aussi à la galerie Floating (100, Arthur). Du 30 septembre au 28 octobre.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon): ***Portraits***, une exposition de photographies par Carlos Freire. Jusqu'au 5 octobre.

❖ À la galerie Main /Access (100, rue Arthur): ***Thesis Exhibition*** de l'école des beaux-arts de l'Université du Manitoba. Jusqu'au 7 octobre.

❖ Au musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert): une exposition de 50 ***courtepointes anciennes de la Nouvelle-Écosse***. Jusqu'au 29 octobre.

❖ À la galerie du Palais législatif: ***Expressions of Life***, une collection de sculptures en terre cuite par Lise Belkin. Du 8 au 30 octobre.

❖ Au Musée des beaux-arts (300, Memorial), entre autres: ***Historical Portraits of Manitoba*** et ***Women's Art / Women's Lives***. Jusqu'au 15 octobre.

❖ À la galerie 1C03 de l'Université de Winnipeg: ***Scenes and Predicaments***, du peintre Vincent Mikuska. Jusqu'au 22 octobre.



L'ensemble MusikBarock est en concert le 1er octobre.

EN FAMILLE

❖ Au lieu historique national de La Fourche: la deuxième ***journée annuelle pour la famille***, le dimanche 1er octobre de midi à 16 h. Info: 947-1401.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, route McCreary) propose: une ***randonnée guidée*** le samedi 30 septembre à 14 h; et le 1er octobre, une ***chasse au trésor*** de 10 h à 17 h, une ***randonnée guidée*** à 13 h et à 14 h 30. De plus, jusqu'au 1er octobre, le Centre reste ouvert jusqu'à 20 h pour qu'on puisse voir ***les oies en migration***. Info: 989-8355.

❖ C'est le moment idéal de l'année pour voir les oiseaux migrateurs qui font une pause au ***marais Oak Hammock*** en route vers le sud. Le centre d'interprétation ouvre ses portes à 8 h 30 jusqu'à la tombée du jour. Info: 467-3300.

❖ Au Musée des enfants (45, route Forks Market), on explore le thème ***des trésors*** en septembre et en octobre. Info: 956-KIDS.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Festival du Voyageur

On jouera l'avenir de la LIM le 10 octobre

Le Festival du Voyageur s'apprête à régler une fois pour toutes les problèmes de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM). Lors d'une réunion qui aura lieu le 10 octobre, les dirigeants du Festival proposeront des solutions pour enfin décider de l'avenir de la LIM.

La responsable des communications au Festival, Nicole Belisle, explique que ces propositions sont basées sur les conclusions d'une autre réunion tenue avec les joueurs le 19 septembre. Dix joueurs, quatre nouveaux et six vétérans, ont pris part à cette rencontre où ils ont émis leur point de vue.

Nicole Belisle expose les points soulevés lors de cette rencontre: «Les joueurs proposent qu'il n'y ait que trois matches par mois, qu'il y ait un minimum de trois équipes, qu'on n'impose pas de prix d'entrée et que les vétérans s'impliquent plus en participant, par exemple, à au moins un match par mois.

«Avec la naissance d'une ligue d'improvisation dans les écoles secondaires françaises, les joueurs pensent que ça serait vraiment dommage que la LIM meurt», ajoute-t-elle.

Nicole Belisle lance un appel auprès de tous les joueurs d'impro, vétérans ou nouveaux intéressés, à participer à la réunion du 10 octobre. Selon elle, c'est le nombre qui va vraiment faire une différence. «S'il y a beaucoup de monde, dit-elle, on va savoir que ce n'est pas seulement les idées d'un petit groupe.»

La réunion se tiendra à la salle du Portage à 19 h.

Carole THIBEAULT

Marc-André Hamelin, pianiste

De l'orchestre au cabaret

Tout succès comporte sa part de chagrin. Le pianiste Marc-André Hamelin et son épouse Jody Karin Applebaum, soprano, peuvent en témoigner: même s'ils réussissent tous les deux dans leur carrière, ils ne se voient que sept ou huit mois par année.

Alors que Jody Karin enseigne des cours de voix dans leur résidence à Philadelphie, Marc-André est soliste à temps plein, surtout au Canada et en Angleterre. «Quand on est soliste, notre vie entière est consacrée au voyage. Jody et moi, on ne se voit pas aussi souvent qu'on voudrait, mais on profite de nos moments ensemble. Je suis très heureux de pouvoir vivre de la musique.»

Le natif de Montréal sera à Winnipeg les 6 et 7 octobre pour le concert *Out of Russia* de l'Orchestre symphonique de Winnipeg. «Je vais jouer un concerto de piano écrit par Sophie-Carmen Eckhardt-Gramatté, qui a vécu ses 14 dernières années à Winnipeg.

«C'est une pièce difficile à décrire, note le diplômé de Temple University de Philadelphie. Il ne faudrait pas s'attendre à un concerto traditionnel. Musicalement, ça ne va pas dans les directions auxquelles on s'attendrait. C'est une pièce inhabituelle, très virtuose pour le piano et dont l'orchestration est bien écrite.»



Jody Karin Applebaum et Marc-André Hamelin sont réunis sur scène pour le concert *Masterpieces of Cabaret* le 14 octobre.

Marc-André Hamelin connaissait déjà certaines œuvres de Sophie-Carmen Eckhardt-Gramatté: «J'avais pu en écouter au Centre de musique canadienne à Montréal qui est, ni plus ni moins, un service de bibliothèque pour les compositeurs et les musiciens. Eckhardt-Gramatté me semblait comme un des compositeurs canadiens les plus intéressants du point de vue de l'écriture pour le piano.»

Jody Karin Applebaum rejoindra son mari ici à Winnipeg pour un concert le 14 octobre intitulé *Masterpieces of Cabaret* (1), concert qui fait d'ailleurs l'objet du 25e disque compact de Marc-André Hamelin.

«On fait un éventail dans le temps de ce style de chansons: de ses origines vers 1880 à Paris jusqu'à ce qui se fait aujourd'hui. Le spectacle se rapproche d'un récital de mélodies classiques, mais va au-delà. On essaie de le rendre aussi divertissant que possible.»

Karine BEAUDETTE

(1) Le concert aura lieu à l'auditorium Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts de Winnipeg à 20 h. Billets (12 et 10 $): au Musée, aux comptoirs TicketMaster, à la fondation Eckhardt-Gramatté et à la porte le soir même.

Lancement du second tome de ses mémoires, Le Cœur de l'arbre

Saint-Claude accueille Henri Bergeron



Henri Bergeron.

Quand un bavard se tait pour écrire ses mémoires, il se donne l'occasion d'aller au fond des choses, de toucher, si on peut dire, *Le Cœur de l'arbre.* C'est ce qui est arrivé à Henri Bergeron, qui lancera le deuxième tome de ses mémoires le 26 octobre à Saint-Claude.

La présidente du comité culturel de Saint-Claude, Rose Philippe, annonce que le lancement aura lieu à partir de 19 h, au Complexe scolaire. Tous sont invités à cette soirée; «c'est gratuit et le comité va préparer un petit goûter. Henri Bergeron sera présent.»

Rose Philippe, qui enseigne à Saint-Claude en sixième année, explique que le premier livre du célèbre Franco-Manitobain, originaire de Saint-Lupicin, est étudié dans sa classe depuis trois ans. «Mes élèves reconnaissent et s'identifient à ce qui est raconté dans *Un Bavard se tait pour écrire*, dit-elle. C'est raconté d'une façon qui touche les enfants.»

Ses élèves préparent d'ailleurs chaque année des saynètes tirées du livre. «On en fait une vidéocassette qu'on lui envoie. Ils lui écrivent aussi des lettres et chaque année, Henri Bergeron leur répond.»

Le 26 octobre, Henri Bergeron pourra voir la version "live" de ces saynètes, puisque quelques-unes seront présentées lors du lancement.

Publié par les Éditions du Blé, *Le Cœur de l'arbre* raconte la vie d'Henri Bergeron après sa 12e année. «Le livre se divise en trois parties, explique le directeur littéraire, Lionel Dorge. La première raconte le cours classique au Collège de Saint-Boniface; la seconde, ses débuts dans le monde des télécommunications, notamment à CKSB; et la 3e, ses débuts comme premier annonceur à la télévision canadienne.»

Sylviane LANTHIER

Télé-horaire de la semaine du 2 au 8 octobre 1995



SRC

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- **6h05** Les Animaux du bois de Quat'Sous
- **6h30** Bon matin
- **9h00** Les chatouilles du matin
- **9h01** Pacha et les chats
- **9h15** Iris le gentil professeur
- **9h30** La maison de Ouimzie (lundi et mardi) / Johnson et ses amis (mercredi au vendredi)
- **10h00** Babar
- **10h30** Olives et papayes
- **11h00** Christiane Charette en direct
- **12h00** Le midi
- **12h30** Christiane Charette en direct
- **13h00** Louvain à la carte
- **14h00** Les p'tits bonheurs de Clémence
- **15h00** Les contes d'Avonlea (lundi) / Au nord du 60e (mardi) / Les meilleures intentions (mercredi) / Sherlock Holmes et l'étoile d'Afrique (jeudi) / Châteauvallon (vendredi)

Lundi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** Bêtes pas bêtes+
- **16h56** 0340
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Que le meilleur gagne
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h29** La petite vie
- **19h00** À nous deux!
- **20h00** Un pays en questions
- **22h00** Le téléjournal
- **22h25** Manitoba ce soir
- **22h55** Les nouvelles du sport
- **23h20** La météo
- **23h25** 4 et demi...
- **23h55** La politique fédérale
- **0h05** Les Grands Prix de Formule I
- **1h30** Fin des émissions

Mardi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** Océane
- **16h50** 0340
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Séjour à Londres
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h29** La facture
- **19h00** Scoop
- **20h00** Les héritiers Duval
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** L'e point
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h30** Les nouvelles du sport
- **22h55** La météo
- **23h00** C'est juste une farce!
- **23h30** Découverte
- **0h15** Fin des émissions

Mercredi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** L'Infernale machine du Dr V.
- **16h56** 0340
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Hommage à une auteure manitobaine
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h29** Moi et l'autre
- **19h00** Sous un ciel variable
- **20h00** Jalna
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h30** Les nouvelles du sport
- **22h55** La météo
- **23h00** L'enfer c'est nous autres
- **23h30** Vues d'ici
- **1h25** Fin des émissions

Jeudi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** Les Twist
- **16h50** 0340
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Que le meilleur gagne
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h59** Zap
- **20h00** Suspect numéro 1
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point
- **22h24** Manitoba ce soir
- **23h25** Les nouvelles du sport
- **23h50** La météo
- **23h55** L'Écuyer
- ➤ **0h55** Cinéma: **Force Majeure.** *Fr. 1988. Drame psychologique. Deux jeunes Français se demandent s'ils doivent se livrer aux autorités d'un pays d'Extrême-Orient, où ils risquent deux ans de prison, pour sauver la vie d'un camarade.*
- **1h30** Fin des émissions

Vendredi

- **16h00** 0340
- **16h01** La ribambelle
- **16h25** 0340
- **16h30** Sur la piste
- **16h55** 0340
- **17h00** Fais-moi peur!
- **17h30** Que le meilleur gagne
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Autostop
- ➤ **18h59** Les grands films: **Les amis de Peter.**
- **21h00** Le téléjournal
- **21h25** Le point médias
- **22h00** Manitoba ce soir
- **22h30** Les nouvelles du sport
- **22h55** La météo
- **23h00** Scènes de la vie culturelle
- ➤ **0h00** Cinéma: **La Course contre le temps.** *É.-U. 1991. Drame. Après la mort de sa femme, Ben Wilson s'est installé avec sa fille à Greenglen dans l'Ohio pour y retaper un hôtel. Bien que les travaux ne soient pas finis, un étrange groupe de touristes insiste pour réserver des chambres à tout prix.*

Samedi

- **7h01** Les contes du chat perché
- **7h30** Richard Scarry
- **8h00** Bouledogue Bazar
- **8h01** Clyde
- **8h25** Aladdin
- **8h45** Bouledogue Bazar
- **9h20** La bande à Dingo
- **9h45** La bande à Picsou
- **10h10** Tiny Toons
- **10h30** Iznogoud
- **11h00** Génies en herbe junior
- **11h30** Les pieds dans les plats
- **12h00** L'accent francophone
- **13h00** Coupe du monde de plongeon
- **15h00** Parfums d'Italie
- **15h30** Autostop
- **16h00** Perfecto
- **16h30** Simplement, la vie
- **17h00** Le téléjournal
- **17h20** Raison passion
- **18h00** La soirée du hockey Molson «Édition spéciale»
- **21h00** Le téléjournal
- **21h20** Les nouvelles du sport
- **22h45** Chapeau melon et bottes de cuir
- ➤ **22h45** Télé-sélection: **IP5-L'île aux pachydermes.** *Fr. 1992. Drame de mœurs. Olivier, un artiste marginal, et son camarade Jockey, un tout jeune Noir qui vit avec son père malade, font route vers Grenoble pour y livrer une marchandise suspecte.*
- **1h20** Fin des émissions

Dimanche

- **7h01** Winnie l'ourson
- **7h25** L'île aux ours
- **7h40** Budgie, le petit hélicoptère
- **8h02** La petite sirène
- **8h25** Raconte-moi une chanson
- **8h50** Doug
- **9h00** Bouledogue Bazar
- **9h15** Manigances
- **9h45** Parcelles de soleil
- **10h00** Le jour du Seigneur
- **11h00** Point de presse
- **11h30** Scully rencontre
- **12h00** La semaine verte
- **13h00** Second regard
- **13h30** En toute liberté
- **14h00** Horizons
- **15h00** Faites vos gammes
- **16h00** Sous la couverture
- **17h00** La course destination monde
- **18h00** Le téléjournal
- **18h15** Découverte
- **19h00** Juste pour rire
- **20h00** Les beaux dimanches: Femmes en mémoire
- **21h30** Festival International d'été de Québec
- **22h05** Référendum 95 l'Heure du choix
- ➤ **23h40** Ciné-club: **Le Premier siècle.** *É.-U. Drame sentimental. Dans un quartier pauvre de Londres, un Chinois recueille une fillette persécutée par son père et la comble d'attentions (film muet).*
- **1h25** Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- **5h00** Salut, bonjour!
- **8h00** Bla bla bla
- **9h00** Top modèles
- **9h30** Aimer
- **10h00** Bon appétit
- **10h30** La vie à Montréal
- **10h45** Première ligne
- **12h30** Les feux de l'amour
- **13h30** Bibi et Geneviève
- **14h00** Santa Barbara
- **15h00** Claire Lamarche

Lundi

- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Là tu parles!
- **18h30** Fleurs et jardins
- **19h00** Alerte à Malibu
- **20h00** Les machos
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **23h02** Astro Jojo
- **23h59** Fermeture

Mardi

- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Chambres en ville
- **19h00** Le match de la vie
- **20h00** La misère des riches 1
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **23h02** Astro Jojo
- ➤ **23h59** Ciné-lune: **Cayenne Palace.** *Fr. 1987. Film d'aventures. Une jeune Française qui s'est rendue en Guyane pour y rejoindre son fiancé aventurier s'attache au demi-frère de celui-ci*
- **1h59** Fermeture

Mercredi

- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** La poule aux œufs d'or
- **18h30** Ent'Cadieux
- **19h30** Qui vive
- **20h00** Montréal, ville ouverte
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **23h06** Astro Jojo
- ➤ **0h34** Ciné-lune: **Haute tension: La mort en dédicace.** *Can. 1989. Drame d'espionnage. L'auteure d'un livre traitant d'espionnage est approchée par un vendeur d'armes qui se dit traqué par des Israéliens.*
- **2h34** Fermeture

Jeudi

- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Beverly Hills 90210
- **19h00** Je te salue Marie
- **19h30** Les ailes de la mode
- **20h00** Claire Lamarche
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- ➤ **23h47** Ciné-lune: **Gueule d'arnaque.** *Fr. 1989. Drame policier. Un ancien prisonnier s'attire des ennuis en essayant d'établir son innocence dans une affaire de hold-up.*

Vendredi

- **16h00** Mongrain
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Piment fort
- **18h00** Fort Boyard
- ➤ **19h00** Cinéma du vendredi: **La grande classe.** *Am. 1992. Comédie. Suite à une intervention de dossiers scolaires, un génie échoue dans une classe de délinquants tandis qu'une brute se retrouve parmi des surdoués.*
- **21h00** Cha ba da
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **23h05** Astro Jojo
- ➤ **23h35** Ciné-lune: **Danse du scorpion.** *Fr. 1989. Drame policier. Engagé par un mafioso pour compromettre l'épouse de celui-ci, un saxophoniste est suspecté lorsque son patron est retrouvé mort.*
- **1h35** Fermeture

Samedi

- **5h00** Astro Jojo
- **5h30** Salut, bonjour!
- **8h00** Fleurs et jardins
- **8h30** Les ailes de la mode
- **9h00** Bibi et Geneviève
- **9h30** Libre-échange
- **9h45** Vos élus
- **10h00** Championnat des quilles
- **11h15** Bugs Bunny
- **11h30** Ciné-maximum: **Changements énormes à la dernière minute**
- **14h00** Ciné-maximum: **Vol au clair de lune**
- **15h30** Vidéo rock détente
- **16h00** Je te salue Marie
- **16h30** L'Arche de Noé
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- ➤ **17h30** Ciné-Columbo: **Attention, le meurtre peut nuire à votre santé.** *Am. 1991. Drame policier. L'animateur d'une émission de télévision portant sur la résolution de crimes se débarrasse à l'écran d'un homme qui exerçait sur lui du chantage*
- ➤ **19h30** Ciné-extra: **Dangereuse découverte.** *Am. 1984. Drame policier. Deux policiers sont entraînés dans des complications après avoir découvert le cadavre d'un homme dans le désert près de la frontière mexicaine.*
- **21h30** Benny Hill
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- ➤ **23h01** Ciné-lune: **Ligne interdite.** *Can. 1984. Drame policier. Un financier est poursuivi par un maniaque qu'il a contacté involontairement par l'intermédiaire d'un service téléphonique «spécial».*
- **1h31** Fermeture

Dimanche

- **5h30** Salut, bonjour!
- **8h00** Vision mondiale
- **9h00** Bibi et Geneviève
- **9h30** Finances
- **10h00** Complètement marteau
- **10h30** Bon dimanche
- ➤ **12h00** Ciné-maximum: **Susie et les Bakers Boys**
- **14h45** Bugs Bunny
- **15h00** Les dinosaures
- **15h30** Chasse et pêche pour tous
- **16h00** Vins et fromages
- **16h30** Automag plus
- **17h00** Le TVA, édition 18 heures
- **17h30** Drôle de vidéo
- **18h00** J.E.
- ➤ **19h00** Cinéma néon: **Medecine Man.** *Am. 1992. Film d'aventures. En Amazonie, un chercheur obtient l'aide d'une femme-médecin pour trouver la formule d'un sérum contre le cancer.*
- **21h00** L'événement
- **22h00** Le TVA, édition réseau & TVA sports
- **22h50** Complètement marteau
- **23h19** Finances
- **23h48** Astro Jojo
- **1h16** Fermeture

Manitoba ce soir

Édition d'une heure. Tout sur les nouvelles du jour et un document sur les événements de Francotonne 95 qui a eu lieu à Saint-Jean-Baptiste.

Le jeudi 5 octobre à 18 h à la SRC.



TV5

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- **6h30** Télématin
- **8h00** Rêves en Afrique (lundi) / Évasion (mardi) / Plaisir de lire (mercredi) / Fleurs et jardins (jeudi) / Entretien littéraire (vendredi)
- **8h30** Noms de dieux (lundi) / La route des vacances (mardi au vendredi)
- **9h00** Des chiffres et des lettres (mardi au vendredi)
- **9h30** 7 sur 7 (lundi) / *À communiquer* (mardi) / Contact (mercredi) / Découverte (jeudi) / Savoir plus (vendredi)
- **10h00** Génies en herbe (jeudi)
- **10h30** La chance aux chansons (mardi au vendredi)
- **11h30** Journal télévisé de FR3
- **11h45** Maida
- **12h00** Concert d'Alain Souchon à l'Olympia (lundi) / Bouillon de culture (mardi) / Bas les masques (mercredi) / Splendeurs et misères des courtisanes (jeudi) / De ma fenêtre (vendredi)
- **13h00** Check-up (jeudi) / Les enfants de la guerre (vendredi)
- **13h15** KM.O (lundi)
- **13h30** Tell quel (mardi) / Temps présent (mercredi)
- **13h35** Autant savoir (lundi)
- **14h00** Évasion (lundi) / Dunia (mardi)
- **14h30** Paris Lumières (lundi, mercredi, jeudi et vendredi)
- **15h00** En toute liberté (lundi) / Plaisir de lire (mardi) / Découverte (mercredi) / Côté science (jeudi) / Magellan (vendredi)
- **15h30** Pyramide

Lundi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Les carnets du bourlingueur
- **17h00** Espace francophone
- **17h30** Gourmandises
- **17h45** Visions d'Amérique
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Dunia
- **19h30** Bas les masques
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Visions d'Amérique
- **22h15** Studio Gabriel
- **23h00** Le cercle de minuit
- **0h15** Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique
- **1h10** Musique classique
- **1h45** La méthode Victor
- **2h00** RFI

Mardi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Mediterranéo
- **17h00** Des chiffres et des lettres
- **17h30** Gourmandises
- **17h45** Visions d'Amérique
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Temps présent
- **19h30** Les enfants de la guerre
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Visions d'Amérique
- **22h15** Studio Gabriel
- **23h00** Check-up
- **0h00** Bas les masques
- **1h30** La méthode Victor
- **1h45** RFI

Mercredi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Fleurs et jardins
- **17h00** Des chiffres et des lettres
- **17h30** Maida
- **17h45** Visions d'Amérique
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Envoyé spécial
- **20h00** Splendeurs et misères des courtisanes
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Visions d'Amérique
- **22h15** Studio Gabriel
- **23h00** Géopolis
- **0h00** Noms de dieux
- **0h55** La méthode Victor
- **1h10** RFI

Jeudi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Outremers
- **17h00** Des chiffres et des lettres
- **17h30** Maida
- **17h45** Visions d'Amérique
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** De ma fenêtre
- **19h30** Taratata
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Visions d'Amérique
- **22h15** Studio Gabriel
- **23h00** Ah! Quels titres
- **0h00** Les enfants de la guerre
- **1h30** La méthode Victor
- **1h45** RFI

Vendredi

- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Revue de presse canadienne
- **16h35** Clip postal
- **17h00** Des chiffres et des lettres
- **17h30** Gourmandises
- **17h45** Visions d'Amérique
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Thalassa
- **19h30** Femmes d'Islam
- **20h30** On aura tout vu!
- **21h00** Paris lumières
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Revue de presse canadienne
- **22h05** Visions d'Amérique
- **22h15** Studio Gabriel
- **23h00** Le cercle de minuit
- **0h15** Taratata
- **1h25** La méthode Victor
- **1h40** RFI

Samedi

- **6h30** Découverte
- **7h00** Génies en herbe
- **7h30** Luna Park
- **8h00** Évasion
- **8h30** Intervilles
- **10h30** Le jardin des bêtes
- **11h30** 7 jours en Afrique
- **11h45** Journal télévisé de FR3
- **12h00** Sport Africa
- **13h00** Reflets
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La mété des cinq continents
- **14h30** Y'a pas match
- **15h00** Les FrancoFolies de Montréal
- **15h30** Vins et fromages
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Correspondances
- **17h00** Thalassa
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** Patricia Kaas: Je te dis vous
- **20h00** On aura tout vu!
- **20h30** Bon week-end
- **21h00** Clip postal
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Visions d'Amérique
- **22h15** Géopolis
- **23h15** Intérieur nuit
- **0h15** Faut pas rêver
- **0h45** Espace francophone
- **1h30** Outremers
- **2h00** RFI

Dimanche

- **6h30** Rendez-vous à l'annexe
- **7h00** Sindbab
- **7h30** Espace francophone
- **8h00** L'école des fans
- **9h00** On aura tout vu!
- **9h30** Vins et fromages
- **10h00** Planète musique
- **11h00** Mouvements
- **11h30** Correspondances
- **12h00** Ah! Quels titres
- **13h00** Contact
- **14h00** Journal télévisé de TV5
- **14h25** La météo des cinq continents
- **14h30** Le monde est à vous
- **16h00** Journal télévisé suisse
- **16h30** Visions d'Amérique
- **16h45** Gourmandises
- **17h00** L'école des fans
- **18h00** Journal télévisé de FR2
- **18h30** 7 sur 7
- **19h30** Bouillon de culture
- **21h25** La météo des cinq continents
- **21h30** Journal télévisé belge
- **22h00** Visions d'Amérique
- **22h15** *À communiquer*
- **23h15** Patricia Kaas: Je te dis vous
- **0h45** Bon week-end
- **1h15** Clip postal
- **1h45** RFI

Ici et ailleurs

Recherche d'emploi

Ottawa - Près de 18 % des jeunes, soit 400 000 personnes, étaient sans emploi au début des années 1990, ce qui représente le double de la moyenne nationale, selon une étude commandée par la Fondation canadienne de la jeunesse. En 1992, les personnes de 25 ans et moins représentaient 17 % des récipiendaires de l'assurance-chômage et 21 % des assistés sociaux. (APF)

Non au contrôle des armes

Manitoba - La ministre de la Justice, Rosemary Vodrey, s'est alliée à d'autres ministres de la Justice provinciaux et territoriaux pour rencontrer le comité du Sénat chargé des audiences au sujet du projet de loi C-68 sur le contrôle des armes. Elle explique qu'elle se rend à Ottawa pour s'assurer que la Chambre des communes soit bien consciente des préoccupations des citoyens et que le Sénat ne prenne pas de décision sans connaître tous les faits.

Exportations croissantes

Manitoba - Les exportations manitobaines à destination des États-Unis continuent à augmenter et ce, à un rythme plus rapide que pour les autres provinces, selon les plus récents chiffres de Statistique Canada. Les exportations ont augmenté de 26,8 % pendant les six premiers mois de 1995, en comparaison de 21,5 % pour tout le pays.

De l'aide aux périodiques

Ottawa - Le projet de loi C-103 a été présenté en deuxième lecture à la Chambre des communes et concrétise davantage l'engagement du gouvernement face à l'industrie canadienne des périodiques. Le projet propose des modifications importantes à la Loi sur la taxe d'accise et à la Loi de l'impôt sur le revenu dans des domaines qui profiteront aux éditeurs de périodiques canadiens.

TECHNOLOGIE

École Pointe-des-Chênes

Le vent en poupe sur l'Internet

Qu'est-ce que des adultes peuvent bien aller faire dans une école après les heures de classes, un soir où il n'y a pas de réunion de comités de parents et pas de concerts scolaires? À l'école Pointe-des-Chênes, certains viennent tout simplement assister à des cours qui les initient au monde de l'autoroute électronique.

Pointe-des-Chênes est depuis le mois de juin l'une des cinq écoles du Manitoba à faire partie d'un projet pilote du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada, avec la collaboration de la Province et de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

Treize ordinateurs répartis dans trois salles différentes sont branchés au réseau Internet. «Mais la nouveauté, explique le directeur Armand St-Hilaire, c'est qu'ils peuvent tous accéder en même temps à l'Internet, grâce à une ligne téléphonique à haute vitesse et à d'autre équipement sophistiqué», installé spécialement pour le projet.

Normalement, l'accès à cette ligne téléphonique coûterait à l'école environ 12 000 $ pour un an. Pour les fins du projet, c'est Industrie Canada qui paie la note, tandis que l'équipement est en partie défrayé par la DSFM.



photo: Sylviane Lanthier

Le directeur, Armand St-Hilaire, dans une des salles où on peut naviguer sur l'Internet.

Le fédéral devait choisir cinq communautés rurales au Manitoba, dont une autochtone et une francophone. «Ils ont demandé à la DSFM de choisir l'école francophone, relate Armand St-Hilaire, et la Division a fait un concours parmi les écoles intéressées.»

À Sainte-Anne-des-Chênes, un comité composé de gens de la communauté a été formé et a appuyé la candidature de l'école, qui a obtenu le projet pilote.

Le programme poursuit deux objectifs: initier d'abord les gens de la communauté, puis leur donner accès à l'autoroute électronique sans qu'il leur en coûte un sou, histoire de leur donner la chance de naviguer sur l'Internet, connaître les possibilités de ce formidable réseau informatique, et voir de quelle façon l'Internet pourrait leur être utile dans leur vie quotidienne ou au travail.

Des «formateurs» ont donc suivi des cours, offerts par la province, pour être en mesure d'enseigner l'Internet aux membres de la communauté intéressés. Une première série de sessions a eu lieu cet été, et d'autres sont prévues pour l'automne.

«L'idée, explique Armand St-Hilaire, c'est que les gens qui savent comment fonctionne l'Internet en amènent d'autres ici pour utiliser notre équipement. De cette façon, des gens de Saint-Jean-Baptiste, par exemple, peuvent profiter de nos installations.» L'école est d'ailleurs accessible aux éventuels internautes pendant les heures de classe: «comme les ordinateurs sont répartis dans trois locaux, il y a toujours au moins un local qui n'est pas utilisé par les élèves.»

À la bibliothèque, la responsable Loraine Trudeau utilise déjà l'Internet. «C'est très facile, dit-elle. Il s'agit de savoir comment ça fonctionne.» Pour des étudiants qui effectuent des recherches, l'Internet est un outil sans pareil. «Les livres et les CD-ROM contiennent de l'information fixe, qui ne bouge pas, explique Armand St-Hilaire. Avec l'Internet, ça évolue et c'est toujours à jour.» Par exemple, des étudiants de secondaire font en ce moment une recherche sur le référendum québécois: grâce à l'Internet, ils ont chaque jour accès à de l'information nouvelle.

«La technologie, l'autoroute de l'information, c'est le futur qui est arrivé, lance Armand St-Hilaire. Nous croyons que tous devraient apprendre à l'utiliser. L'autoroute électronique devrait aussi améliorer les conditions de commerce dans le rural, en abolissant les distances. Si les distances ne comptent plus, le rural devrait en profiter.»

C'est en tout cas en comptant là-dessus qu'Industrie Canada a choisi d'implanter ce projet pilote en milieu rural. À Sainte-Anne-des-Chênes, les commerçants, gens d'affaires, médecins et autres pourront en profiter jusqu'en avril, moment où se termine le projet. Qui, alors, paiera la location de la ligne téléphonique?

«On espère justifier une demande d'extension du projet, répond Armand St-Hilaire. Je pense que ça prendra plus qu'un an avant que les gens puissent vraiment s'initier à l'Internet et y trouver des utilisations profitables pour leur travail, par exemple.»

D'ici là, l'école ouvre ses portes à tous ceux qui veulent naviguer sur les voies rapides de l'information: «Les congressistes de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) viennent passer une journée ici en octobre pour voir comment ça marche.»

Sylviane LANTHIER

Opérateur/opératrice de traitement de textes (WordPerfect 6.1 pour Windows), Bureau de l'éducation française

Sous la direction de la coordonnatrice du personnel de soutien, le/la responsable agit comme secrétaire aux services de quatre conseillers/conseillères pédagogiques. À l'aide d'un traitement de textes (WordPerfect 6.1 pour Windows), le/la responsable produit une variété de documents éducationnels complexes nécessitant parfois maintes révisions; organise et maintien à jour le système de classement pour les documents en mémoire. L'opérateur/opératrice de traitement de textes est responsable de faire la lecture des épreuves dactylographiées et de remettre le travail sans erreur aux conseillers/conseillères.

En plus d'avoir une très bonne connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais, le/la responsable doit posséder des connaissances approfondies des équipements de traitement de textes et du WordPerfect 6.1 pour Windows; bonne connaissance du Corel Draw et du Page Maker est un atout. Il/Elle devra travailler de façon indépendante en ce qui concerne le format et la présentation du documents: doit prioriser les travaux et travailler sous pression avec des échéances parfois restreintes; doit posséder de solides aptitudes de communication interpersonnelle. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire : 26 970 $ à 30 847 $ par année

N° du concours : 16099

Date de clôture : le 12 octobre 1995

Envoyez votre demande à :

Direction de la gestion des ressources humaines
Éducation et Formation professionnelle
1181, avenue Portage, bureau 404
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0T3



La Commission canadienne du blé

Vérificateur interne

(poste temporaire d'un an)

Sous l'autorité du directeur, Vérification interne, le titulaire sera principalement chargé de vérifier la conformité des moulins à farine à travers le Canada ainsi que de participer à des vérifications complexes dans le domaine financier et opérationnel à la grandeur de l'organisation.

Le candidat retenu sera une personne fortement motivée, possédant des compétences reconnues en relations interpersonnelles, en communication et en analyse. Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire en comptabilité et posséder une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la vérification. La capacité d'utiliser un ordinateur personnel et d'exploiter des logiciels de traitement de texte et des chiffriers sera un atout. L'anglais est la langue de travail.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, des avantages sociaux intéressants ainsi que d'excellentes conditions de travail.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur demande par écrit et d'y joindre leur curriculum vitae ainsi que des références **au plus tard le 6 octobre 1995**, à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816, succ. Main
Winnipeg MB R3C 2P5



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

AVIS

DATE DE CLÔTURE DE LA SAISON DE NAVIGATION DE 1995 BARRAGE ET ÉCLUSE ST. ANDREWS

Le barrage et l'écluse de St. Andrews seront fermés à la navigation à partir de **0 H (MINUIT), LE SAMEDI 14 OCTOBRE 1995**, ce qui mettra ainsi un terme à la circulation par l'écluse pour la saison.

L'élévation du barrage commencera le dimanche 15 octobre 1995 à 8 h. Le niveau de l'eau des rivières Rouge et Assiniboine sera progressivement abaissé, lorsque le temps le permettra. En cas de temps hivernal, le barrage sera enlevé si nécessaire.

Par la présente, les propriétaires d'embarcations et tous les propriétaires fonciers sur les voies navigables et leurs tributaires sont avisés de protéger leurs propriétés.

Canada

CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1995-155. Le CRTC a reçu des demandes de la **WINNIPEG VIDEON INCORPORATED**, C.P. 806, Winnipeg (Man.) R3C 2N9, au nom de ses titulaires de licences énumérées ci-après, visant à lui permettre, par condition de licence, de modifier les signaux des services par satellite américains par l'insertion de matériel promotionnel dans certaines des disponibilités locales de ces services. 1. Cranberry Portage; Flin Flon; Pinawa; Snow Lake; Thompson et Secteur de Winnipeg (Man.). Demandes par **WINNIPEG VIDEON INCORPORATED.** EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis public. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 prom. du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997–2429; et au bureau du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, 275, av. Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3 (204) 983–6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 19 octobre 1995. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–0313, fax (819) 994–0218, ATS (819) 994–0423.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

TERRES DOMANIALES AGRICOLES À LOUER

Des terres domaniales sont actuellement à louer aux fins de coupe de foin et de pâturage. Ces terres sont situées dans les municipalités rurales ou les districts d'administration locale suivants:

ALONSA
ARMSTRONG
BIFROST
DAUPHINE
ETHELBERT
GRAHAMDALE
HILLSBURG
MOSSEY RIVER
MOUNTAIN
ZONES RÉGIES PAR LES AFFAIRES DU NORD
SAINT-ANDREWS
SIGLUNES
SOUTH CYPRESS

La date limite de dépôt des demandes est fixée au 13 octobre 1995.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le bureau des Terres domaniales agricoles le plus près de chez vous, ou appelez au 867–3419.

Agriculture Manitoba — Manitoba Agriculture




OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Enquête publique sur la fissuration par corrosion sous tension des oléoducs et gazoducs canadiens Instance MH-2-95

La fissuration par corrosion sous tension (la «FCST») est un processus complexe qui peut se manifester par la formation de fissures à la surface d'un pipeline enterré. Si les fissures sont graves et se propagent pendant plusieurs années sans être détectées, le pipeline peut se rompre.

TransCanada PipeLines Limited («TransCanada») a attribué à la FCST la rupture de pipeline qui s'est produite sur son reseau dans le voisinage de Rapid City (au nord de Brandon), au Manitoba, en juillet 1995. C'est la septième rupture sur le réseau de TransCanada attribuable à la FCST depuis 1985, et la deuxième depuis que l'Office national de l'énergie («l'Office») a publié les résultats d'une enquête anteriéure sur la FCST et que TransCanada a lancé son Programme de maintenance du pipeline en août 1993.

L'Office tient une vaste enquête publique sur la FCST touchant les oléoducs et gazoducs canadiens et il étudiera des questions comme le mécanisme de la FCST, la mesure dans laquelle la FCST affecte les pipelines, les moyens de la détecter de la prévenir ou de l'atténuer, ainsi que la sécurité pipelinière et son coût.

En preparation, l'Office commencera immédiatement à recueillir des reseignements sur l'état des recherches sur la FCST et sur l'expérience de la FCST qu'ont les compagnies pipelinières et les organismes de réglementaion. Il tiendra aussi des recontres avec plusieurs collectivités à partir de la fin d'octobre pour discuter des préoccupations de la population. Les dates et les lieux des rencontres seront annoncées ultérieurement dans les journaux locaux. Les mémoires doivent être déposés auprés de l'Office avant le 31 décembre 1995. Une audience publique aura lieu à Calgary au début de 1996.

Toute personne qui souhaite participer à l'enquête est priée de le signaler au secrétaire de l'Office d'ici au 12 octobre 1995; elle doit expliquer clairement pourquoi la question l'intéresse, si elle souhaite assister à une recontre dans une collectivité, si elle prévoit de soumettre un mémoire et si elle désire prendre part à l'audience.

On peut obtenir des reseignements sur la démarche d'enquête (instance MH-2-95), y compris une «liste préliminaire des questions», en écrivant au secrétaire de l'Office ou en téléphonant à Mme Mary Lou Scharf, agente de la réglementation, Bureau du secrétaire, au (403) 299-3988. Toute personne appelant de l'extérieur de Calgary peut composer le 1-800-899-1265.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311 Sixième Avenue s.-o
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur: (403) 292-5503

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidats doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidats doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenants de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Recyclez ce journal!

INFIRMIER(IÈRE) DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Santé Manitoba recrute actuellement des infirmiers(ières) pour occuper des postes dans la région de Winnipeg.

Fonctions: fournir toute une gamme de services infirmiers à la communauté pour la promotion et la protection de la santé et pour la prévention des maladies; donner une formation aux particuliers et aux groupes et assurer la liaison avec les ressources communautaires; activités en matière de santé maternelle et infantile (suivi postnatal); détection, prévention, contrôle et suivi des maladies transmissibles; éducation sur le SIDA; développement communautaire. La personne choisie offrira ses services à des écoles désignées et devra s'occuper d'une clientèle à risque élevé. Elle pourra travailler des soirs et des fins de semaines.

Ce concours servira à dresser une liste de candidat(e)s admissibles aux postes permanents et à terme d'infirmiers(ières) de la santé publique. Cette liste d'admissibilité sera valable six mois à partir de la date fixée par le jury de sélection.

Qualités requises: Diplôme d'infirmier(ière), inscription valable à l'Association des infirmiers et infirmières du Manitoba et deux années de travail dans un domaine connexe. Les personnes possédant une formation et une expérience acceptables pourront être engagées à un salaire et à un niveau de classification correspondant à leurs compétences.

La personne choisie devra posséder un véhicule et un permis de conduire en règle. Une solide connaissance des deux langues officielles est un critère essentiel pour certains des postes mentionnés ci-dessus. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire : 32 019 $ à 46 923 $ par année selon les qualifications

N° de concours: 21–096/95

Date de clôture: le 11 octobre 1995

Veuillez faire parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante:

Santé Manitoba
Gestion des ressources humaines
234, rue Donald, bureau 602
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1M5

Télécopieur: 945–1999

SPORT

Jeux panaméricains

Visite du conseil exécutif de PASO

Tout le monde le sait. Winnipeg sera, en 1999, la ville hôtesse des 13e Jeux panaméricains. L'organisation compte près de 300 bénévoles qui travaillent déjà d'arrache-pied pour que ces jeux soient une réussite. Et c'est pour prendre un meilleur pouls de cette organisation que le conseil exécutif de l'Organisation des sports des Jeux panaméricains, mieux connue sous son acronyme anglais PASO, s'est rencontré dans la capitale manitobaine à l'occasion de sa réunion semi-annuelle, les 23 et 24 septembre.



photo: Carole Thibeault

Les membres du conseil exécutif de PASO ont tous participé à la plantation des arbres qui garniront le jardin panaméricain.

La PASO est composée des 44 présidents des comités olympiques de tous les pays qui composent les deux Amériques. Son conseil exécutif regroupe 15 de ces représentants. «Ils ont été très impressionnés par notre organisation. Ils ont l'air de voir ça d'un très bon œil», affirme Laurent Bisson, membre du comité du protocole des Jeux et coprésident du comité chargé d'organiser la rencontre de la fin de semaine.

Lors d'une conférence de presse tenue au quartier général des Jeux de Winnipeg, situé dans la Manitoba School for the Deaf sur la rue Shaftesbury, le président de la PASO, le Mexicain Mario Vázquez Raña, a effectivement déclaré que «Winnipeg a les moyens et les gens pour faire de ces Jeux les meilleurs».

On a aussi profité de cette petite cérémonie pour hisser le drapeau des Jeux panaméricains et pour planter 15 arbres. «Le protocole veut qu'on donne quelque chose en souvenir aux personnes qu'on reçoit, explique Laurent Bisson. Comme on ne voulait pas leur donner quelque chose qui finirait sur une tablette, nous avons décidé de construire un jardin panaméricain où chaque pays sera représenté par un arbre. Ils ont trouvé que c'est une très bonne idée!» Le jardin devrait être terminé pour l'ouverture des Jeux en 1999.

Selon Laurent Bisson, de grands défis attendent l'organisation de ces Jeux. Il faut d'abord qu'ils soient à la hauteur de leur rang, puisqu'ils sont les deuxièmes en importance au monde, derrière les Jeux olympiques d'été. «Même les Jeux olympiques d'hiver sont plus petits que les Jeux panaméricains, soutient-il. Quant aux Jeux du Commonwealth, l'absence des Américains fait une grosse différence au niveau des nombres.» Les Jeux panaméricains accueilleront plus de 7 200 athlètes et nécessiteront au-delà de 15 000 bénévoles.

De plus, le Comité international olympique a récemment adopté une motion obligeant tous les athlètes, s'ils veulent être admissibles, à se qualifier à d'autres jeux de rang inférieur. «Ce que ça veut dire, précise le membre du comité du protocole, c'est que tous les athlètes qui désirent participer aux Jeux olympiques de l'an 2000 devront absolument passer par les Jeux panaméricains. Personne ne pourra se désister et ça veut dire que les meilleurs athlètes du monde seront ici.»

Du côté des infrastructures, l'organisation peut compter sur celles qui ont été construites à l'occasion des Jeux de 1967. Cependant, Laurent Bisson fait observer que les standards ont augmenté de beaucoup depuis les années 1960 et qu'il faut donc presque tout rénover ou, du moins, ajouter des sièges pour le public. «Par exemple, la piscine Pan Am répond encore aux standards, indique-t-il. Cependant, les athlètes d'aujourd'hui veulent un bassin de réchauffement adjacent à la piscine. Il a donc fallu qu'on en construise un.»

Malgré tout, l'organisation a besoin de deux nouvelles installations, soit un gymnase et un stade. Ces deux projets sont encore à confirmer.

Les Jeux panaméricains prévoient un budget de 120 millions $ pour atteindre leurs objectifs. À venir jusqu'à maintenant, les trois niveaux de gouvernements se sont engagés à contribuer 70 millions $; les 50 millions $ restant devront être investis par le secteur privé. L'organisation prévoit que les retombées économiques pour la ville de Winnipeg pourraient s'élever à 250 millions $.

Carole THIBEAULT

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Zachary Bouchard. Je suis né le 22 novembre 1994.

Je suis le premier enfant de Darren et Vicki (Lavack) Bouchard. J'habite à La Broquerie.

J'aime beaucoup mes grands-parents Norman et Marie Lavack de Sainte-Anne et Butch et Anita Bouchard de La Broquerie.

Bonjour à tante Roxanne, oncle Norm, oncle André et mon parrain et ma marraine Paul-Guy et Claudette Lavack.

Nécrologie

P. Maurice Desautels, o.m.i.
(1924–1995)

Après une longue maladie, à la Casa Bonita à Saint-Boniface est décédé le 14 septembre 1995, le P. Maurice Desautels, o.m.i.

En plus de sa famille religieuse, les Oblats de Marie Immaculée, il laisse dans le deuil ses six sœurs et ses trois frères: Léontine (Dennis) Kenny, Gertrude (André) Arbez, Raymond (Antoinette), Raymonde (Daniel) Pintkowsky, Eveline (Guy) Bérubé, Edouard, Lucille (Luc) Gisiger, Père Alfred, C.S.S.R., Huguette (André) Simard; un beau-frère, Léopold Grégoire; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que trois tantes: Jeanne Champagne, Flora Girard et Thérèse Desautels.

Il fut prédécédé par son père, Antoine (1943), sa mère, Annie (1993), sa sœur aînée, Thérèse (1980), sa belle-sœur, June (1983) et un neveu, Donald Kenny (1991).

Natif de Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba), il fit ses études primaires à l'école locale. Après ses études secondaires au Juniorat à Saint-Boniface, il est entré au noviciat des Oblats de Marie Immaculée à Saint-Laurent (Manitoba) où il prononça ses premiers vœux le 15 août 1945. Il fit sa profession perpétuelle le 7 octobre 1948 à Lebret (Saskatchewan) et fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale le 17 septembre 1950 par Mgr Georges Cabana.

Le Père Desautels a été professeur au Juniorat de Saint-Boniface et au Collège de Gravelbourg (Saskatchewan). En 1968, il change de carrière et devient vicaire à Kenora. Par la suite, il est missionnaire à Lundar (Manitoba) et environs, à Sandy Bay et ses dessertes. Après un temps de repos au Précieux-Sang, il devient curé de Oxbow (Saskatchewan) et dessert les paroisses d'alentour. En 1983, il est nommé curé à Saint-Laurent. En 1988, il se retire à la Casa Bonita à Saint-Boniface.

La messe de la Résurrection a été célébrée le mardi 19 septembre à 14 h en l'Église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny, Saint-Boniface. Le père Jean-Paul Isabelle, provincial, fut assisté à l'autel par le Père Alfred Desautels, C.S.S.R., frère du P. Maurice, et le P. Jean-Claude Nadeau, assistant provincial des Rédemptoristes. Plusieurs confrères oblats, membres d'autres communautés religieuses et prêtres diocésains ont concélébré. L'inhumation a eu lieu au Cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

La famille Desautels tient à remercier son médecin, Dr Nicole Caron-Boulet. Un merci sincère au personnel de la Casa Bonita pour leurs excellents soins et leur soutien moral. Remerciement tout spécial à Suzanne Delorme pour son dévouement et sa grande compréhension.

Chronique religieuse

Qu'est-ce que la CECC?



Réal **LÉVÊQUE**
Prêtre

Durant le mois de septembre chaque année, une attention particulière est mise sur la définition et les travaux de la CECC. Ces quatre lettres signifient la Conférence des évêques catholiques du Canada, l'association nationale des évêques catholiques du Canada qui a son siège social au 90, rue Parent, à Ottawa, à côté de l'Archevêché et de la Cathédrale d'Ottawa.

La CECC a été fondée en 1943 et le Saint-Siège en a reconnu officiellement l'existence en 1948. Le Concile Vatican II définit une conférence épiscopale comme une assemblée où les évêques d'une nation ou d'un territoire donné exercent conjointement leur charge pastorale par des formes et des méthodes d'apostolat adaptées aux circonstances présentes.

La CECC répond aux critères de cette définition et rejoint le réseau des conférences épiscopales du monde entier établies comme les organes officiels de l'Église universelle. Ici au Canada, parmi les 126 évêques qui font partie de la CECC, on compte 74 évêques résidentiels et 18 auxiliaires. Les 34 autres sont à leur retraite.

Le bureau du Secrétariat à Ottawa compte 79 personnes sur le personnel, dont deux secrétaires généraux (un du côté anglophone, et un du côté francophone), deux secrétaires généraux adjoints, un directeur général des services administratifs, un pour le Service des Éditions, deux pour les relations publiques, deux pour les affaires sociales, deux pour les relations prêtres-laïcs, deux pour les communications sociales, deux pour l'Éducation chrétienne, deux pour la liturgie, et un pour le tribunal d'appel, la théologie, l'oecuménisme, le droit Canon et les Missions, sans compter les nombreuses secrétaires affectées à ces bureaux et à la bibliothèque.

En ce qui concerne le Conseil Permanent qui change tous les deux ans, il est composé d'évêques, dont un président général, un vice-président et deux trésoriers. Il y a deux évêques représentant le comité des programmes et des priorités, quatre représentants des régions, quatre représentants des secteurs et quatre membres de droit. En plus de l'Assemblée générale et plénière qui regroupe quelque 100 évêques, qui a lieu une fois par année, il y a le Conseil permanent composé de 16 évêques qui se réunit quatre fois par année et le bureau de direction qui est composé de quatre évêques qui se réunit six fois par année.

Bref, en quoi consiste le travail de la CECC? D'abord elle fait de la recherche et publie des études, des messages et des sondages dans les domaines spirituel, social, familial et qui touchent de près la vie de l'Église catholique du Canada. Elle collabore avec le Vatican et les autres conférences épiscopales sur des sujets propres à l'Église universelle. Elle sert d'intermédiaire entre l'épiscopal canadien et les organismes religieux à caractère national et international. Elle travaille en collaboration avec les quatre régions pastorales du Canada. Elle collabore avec les autres Églises chrétiennes du Canada sur divers projets entre Églises et elle sensibilise les autorités gouvernementales du pays sur des sujets d'intérêt commun.

La CECC est bien connue pour son travail dans le domaine de l'édition et plusieurs publications des cours de catéchèse et le dictionnaires proviennent de la CECC. Oui longue vie et bonheur à cet organisme national.

50e anniversaire

C'est le 1er octobre 1945 que ***Benoît Blanchette*** *et* ***Thérèse Levasseur*** *se sont unis par le sacrement du mariage.*

Après une célébration, le dimanche 3 septembre 1995, frères et sœurs, enfants, petits-enfants et amis se réunissaient pour les féliciter et leur transmettre de bons souhaits.

Félicitations et heureux anniversaire.

Que Dieu vous bénisse et vous protège toujours!

Vos enfants

CONSEIL POUR LES AÎNÉS DE BONI-VITAL

Le Conseil pour les aînés de Boni-Vital est un organisme apolitique, sans but lucratif, qui se compose présentement de 20 membres d'agences et d'organismes offrant des services aux personnes âgées. Ces membres représentent les domaines de services de soins de santé, les centres de soins de longue durée, les services sociaux et le logement.

Le mandat consiste à améliorer les services offerts et d'inciter les différents organismes à partager leurs compétences et ressources.

Cela aidera aux personnes âgées de 55+ ans des secteurs de Saint-Boniface/Saint-Vital à devenir ou à rester le plus autonome possible.

Les buts sont de faire part aux membres des besoins et des ressources dans la région sud-est de Winnipeg; de présenter au public la liste des ressources offertes dans la région; d'organiser des rencontres éducatives pour faire la promotion de styles de vie sains et autonomes; et d'adresser les lacunes des services aux personnes âgées.

La coordinatrice du Conseil, Louise Forest-Berg, coordonne les services offerts aux aînés, identifie les besoins dans les communautés de Saint-Boniface et de Saint-Vital.

Le Conseil offre une session éducative au sujet des aînés, **le 4 octobre 1995, de 8 h 30 à 12 h** à la salle Langevin, 210, rue Masson. C'est gratuit, rafraîchissements inclus.

De 8 h 30 à 10 h et de 11 h 45 à midi, les agences et les organismes, offrent une exposition de ressources.

De 10 h à 10 h 30, Sonya Anderson, infirmière de l'hôpital gériatrique de jour de Saint-Boniface, présente les services et ressources de l'hôpital. Les présentations seront en anglais, mais la période de discussion et des questions pourrait être bilingue.

De 11 h à 11 h 30, Margaret Clarke, directrice de la Fondation de l'Hospice du Manitoba inc. fera une présentation au sujet des soins palliatifs et des ressources.

Pour s'inscrire, composer le 231–2098.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

J.L.

40e anniversaire



Élise et Rhéal Ayotte
1955 – 8 octobre – 1995

Le dimanche 8 octobre 1995, Élise et Rhéal célèbreront 40 ans de mariage.

Après la messe paroissiale à 10 h 30 en l'Église catholique de Saint-Jean-Baptiste, leurs amis et la famille sont invités à un thé rencontre qui aura lieu de 13 h 30 à 16 h 30 en la salle Centenaire, Saint-Jean-Baptiste (Manitoba).

Votre présence sera votre cadeau.

Félicitation à ce couple et parents très spéciaux.

Gens d'ici

La priorité: nos enfants

«Je me vois comme celui qui doit rappeler à mes employés l'objectif de notre organisation, le pourquoi de notre existence», souligne celui qui occupe les fonctions de directeur général de la Division scolaire de Saint-Boniface depuis le 1er août, Jean-Yves Rochon.

«Il faut articuler la priorité de notre organisation, qui est l'éducation de nos enfants dans nos écoles. J'essaie de garder ça comme point de mire parce qu'autrement, on peut se perdre dans l'administration.»

Originaire de La Salle, Jean-Yves Rochon a passé presque toute sa vie active avec la Division scolaire de Saint-Boniface. Après avoir enseigné deux ans à Gravelbourg en Saskatchewan, il a commencé à enseigner à l'Institut collégial Louis-Riel en 1969. En 1971, il est devenu conseiller en orientation pour le Collège de Saint-Boniface et l'école Taché.

En 1981, il a été directeur du Centre pédagogique de la Division, puis en 1983, il est devenu directeur des services aux étudiants. Il a aussi été directeur du Collège Béliveau (en 1987) et du Collège Louis-Riel (en 1990) avant d'occuper le poste de directeur général adjoint de la Division.



Jean-Yves Rochon.

La Division comprend 13 écoles, environ 5 000 élèves et 350 enseignants. Avec ces chiffres, Jean-Yves Rochon estime que l'organisation est très viable. «S'il y avait fusion avec nos voisins (à la suite des recommandations de la Commission de révision des frontières scolaires), serait-on vraiment plus viable? On serait peut-être plus efficace, mais il n'y a pas d'études qui montrent d'avantages économiques.»

De toute façon, l'administrateur, qui possède une maîtrise en éducation de l'Université du Manitoba, ne pense pas que la refonte des divisions scolaires se fera bientôt et préfère penser aux défis actuels, comme celui de trouver l'argent pour fonctionner et pour offrir les meilleurs programmes d'année en année.

«Le grand défi, le vrai, c'est: comment préparer nos enfants pour le 21e siècle, croit Jean-Yves Rochon. Cette préparation est plus large que la lecture et l'écriture; il faut les préparer aux défis de la nouvelle société, leur apprendre à penser plus créativement. Quand on parle d'un citoyen du 21e siècle, c'est une personne flexible, qui s'adapte aux situations et qui est citoyen du monde global.»

K.B.

SOCIÉTÉ

Étienne Gaboury, architecte depuis 35 ans

Créer des espaces humains

Et dire qu'Étienne Gaboury voulait devenir ingénieur! «Quand j'étais en rhétorique au Collège, j'ai décidé que je voulais aller en génie mécanique. Mon directeur spirituel, le père Lucien Hardy, m'a demandé: as-tu pensé à l'architecture? Ma réponse a été: c'est quoi ça?

«Il m'a expliqué que l'architecture mariait le génie et l'art. Les mathématiques et la géométrie était mon fort, et j'avais un certain talent pour le dessin. Le père Hardy a organisé une rencontre avec l'architecte Louis Gauthier de Montréal et on a discuté pendant une demi-heure. Quand je suis entré en architecture, j'ai tout de suite su que c'était pour moi!»

Et le monde de l'architecture n'attendait que lui. On n'a qu'à constater les quelque 300 projets qu'il a réalisés en 35 ans de carrière (sans compter les plus petits): la Monnaie royale canadienne, l'église Précieux-Sang et autres églises en Saskatchewan, l'aménagement urbain et architectural d'Expo 67, l'ambassade canadienne au Mexique, un lycée de formation professionnelle en Côté d'Ivoire, etc.

Étienne Gaboury a côtoyé un «architecte» pendant toute sa jeunesse, sans s'en rendre compte. «Mon père était très bricoleur; il travaillait le métal, le cuir. Il a aussi construit la maison et l'étable sur notre ferme près de Bruxelles (Manitoba). Il aurait facilement pu être architecte. L'aménagement paysager de la ferme était génial: je lui aurais donné un A+!»



photo: Karine Beaudette

Étienne Gaboury devant l'édifice (rénové, évidemment, par Gaboury Associés Architectes) qui abrite son bureau d'architectes sur la rue Roslyn.

Après avoir obtenu son baccalauréat en architecture, Étienne Gaboury a complété sa période de probation avec le bureau d'André Gomis à Paris et Libling Michener à Winnipeg. «J'ai ouvert un bureau dès que j'ai pu, en novembre 1960.

«C'était sur la rue Main, au-dessus de la banque Canadienne nationale. Dans le même édifice, il y avait les comptables Forest & Guénette et les avocats Monnin, Deniset & Grafton. On était la connexion francophone à Winnipeg!»

En 35 ans, le nom et l'adresse de l'entreprise Gaboury Associés Architectes ont changé quelques fois. Le cabinet a commencé modestement, avec un personnel de quatre.

«Vers la fin des années 1960, le bureau était en pleine croissance. On était tellement occupé, avec des travaux ici et là. La charge de travail varie énormément dans un bureau d'architectes; il y a des années creuses, comme le début des années 1980. C'est imprévisible; ça dépend des contrats qu'on décroche.»

L'année 1990 constitue la période la plus occupée de l'histoire de Gaboury Associés Architectes. «Il y avait 30 personnes dans mon bureau. On avait deux immenses projets d'architecture et d'ameublement: l'hôpital psychiatrique (48 millions $) et le Centre de détention provisoire (26 millions $).»

Étienne Gaboury estime qu'il a été retenu pour ses deux grands projets «parce que je me préoccupe de la dimension spirituelle d'un édifice. Quand les structures sont trop axées sur l'efficacité, elles ne sont pas aérées spirituellement. Il faut créer un espace humain, où on vit. Les architectes oublient trop facilement cet espace vital.

«Je me suis toujours préoccupé des espaces intérieurs; pour moi, ils ont toujours autant d'importance, sinon plus, que les espaces extérieurs. Je dirais aussi que je suis héliocentrique, fixé sur le soleil; ça vient sans doute de la ferme. Je crois que la lumière sculpte l'espace et lui donne une esthétique.»

L'architecte fonctionne aussi selon d'autres principes qui lui tiennent à cœur, comme le régionalisme: «Le Manitoba a un milieu. Du point de vue météorologique, la température est exigeante, dure. Il y a beaucoup de vent, de neige, de changements soudains de température. Puis du point de vue géographique, c'est la prairie, presque désertique. Tout ça doit influer sur l'expression architecturale. Les façades nord-sud ne sont jamais pareilles ici.

«En Afrique, j'ai fait une architecture africaine, diamétralement opposée à ce que j'aurais fait ici; on utilise la ventilation naturelle, on ouvre les murs. Au Mexique aussi, c'était fondamentalement différent.»

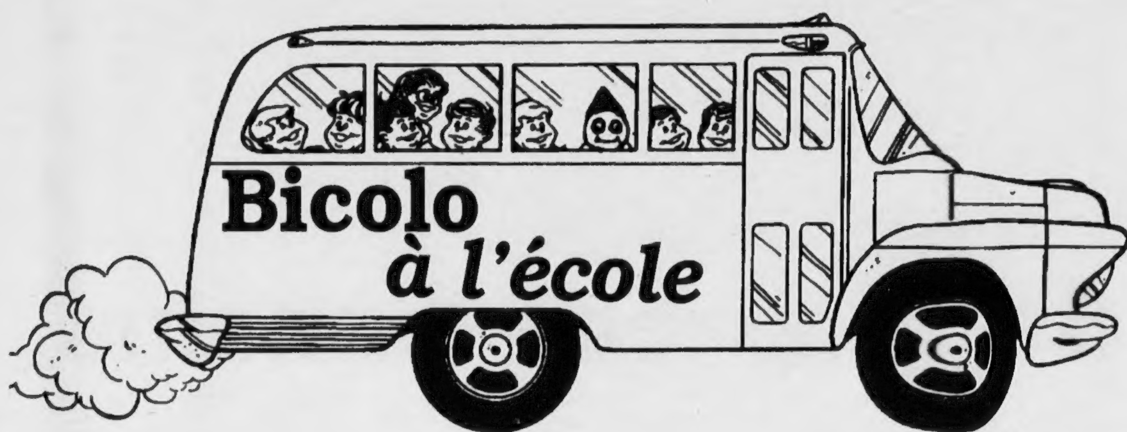
Le troisième grand principe d'Étienne Gaboury tient davantage de la philosophie. «Quand on fait de l'architecture, on doit chercher à transcender la matière et l'espace structuré. Presque toute œuvre d'art a une dimension métaphorique. Un édifice représente les activités d'une société mais il représente aussi les valeurs de cette société; il est symbole d'une époque. Nos gratte-ciel sont des métaphores des valeurs de compétition et de matérialisme d'aujourd'hui.»

Avec 35 ans de métier à son actif, Étienne Gaboury a-t-il des regrets? «Il y a toujours des regrets. C'est impensable de dire qu'il y a un projet où on ne changerait rien. Mais on ne peut jamais recommencer.»

L'architecte regrette aussi ce que le présent et l'avenir semblent réserver à sa profession. «Notre profession se détériore. Ça devient une "business"; les aspects de l'art et du professionalisme disparaissent.»

À 65 ans, Étienne Gaboury veut se retirer à temps partiel, ou plutôt, «transformer ma carrière et faire plus ce que j'aime faire. M'occuper moins d'administration et plus de composition architecturale.»

Karine BEAUDETTE



Concours d'Automne

L'automne est une belle saison. Les feuilles changent de couleur. On commence des nouvelles activités, comme le karaté ou la danse. On fait des randonnées en canot ou en vélo. Quelle est ton activité préférée?

Fais-moi un dessin de ce que tu aimes le plus et envoie-le avant le 17 octobre. N'oublie pas de remplir le bon de participation au bas de la page!

Bonne chance à tous les participants!

Ton ami,
Bicolo

DINOSAURES MYSTÈRES

Ta tante veut te montrer des photos magnifiques de dinosaures qu'elle a prises au musée. Mais voilà qu'elles sont toutes noircies. Lis les indices pour décider quel est le dinosaure qui apparaît dans chaque photo. Écris le bon numéro à côté de chaque lettre.



1

A)
- Son corps énorme a la forme d'un baril;
- sa queue et son cou sont très longs;
- il a des pattes épaisses et fortes;
- il s'appelle brontosaure.



3

B)
- Il a une corne sur son nez comme un rhinocéros;
- il porte une sorte de collerette autour du cou;
- sa tête est la moitié de la longueur de son corps;
- deux cornes protègent sa tête;
- il a un bec comme une tortue;
- c'est le tricératops.

C)
- Il a des pattes courtes;
- sa tête est très petite;
- il a de longues épines sur sa queue et une rangée de plaques triangulaires le long de son dos;
- c'est le stégosaure.

Gagnant du tirage de la semaine:
Dominique Privé, 5 ans
N° 11564
Cocagne (N.-B.)



4

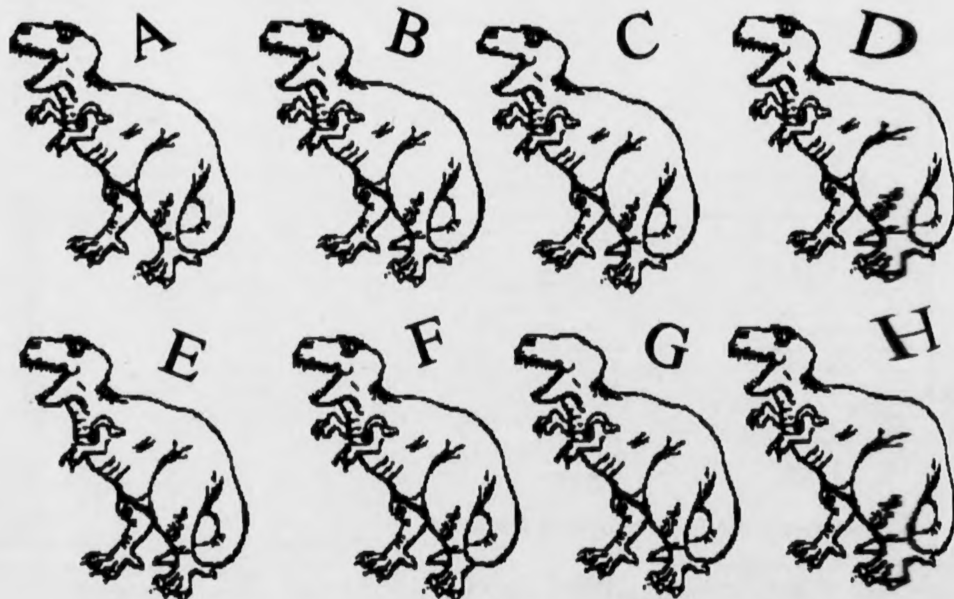
D)
- Ses dents mesurent jusqu'à 20 cm.
- il a une grosse tête;
- son cou est court mais épais;
- ses pattes avants ne servent à rien;
- il marche sur ses pattes arrières;
- c'est le tyrannosaure.

2



LA PARADE DES DINOSAURES

Il y a seulement deux dinosaures jumeaux parmi les huit qui sont dans la parade. Trouve-les et encercle-les. Il faut avoir l'œil fin pour voir ce qui manque chez les six autres dinosaures. Regarde très bien! Ensuite dessine les parties qui manquent.



Réponses:

Dinosaures mystères: 1-A; 2-C; 3-D; 4-B.

Parade des dinosaures: B et H sont les jumeaux; ce qui manque aux autres c'est, A: le bout de la queue; C: les dents du haut; D: ses narines; E: une patte avant; F: un orteil de la patte arrière; G: son oeil.

Concours d'automne



Nom: ______________________________

Adresse: ______________________________

Code postal : ____________ **Âge:** ______

Si tu participes avec ta classe:

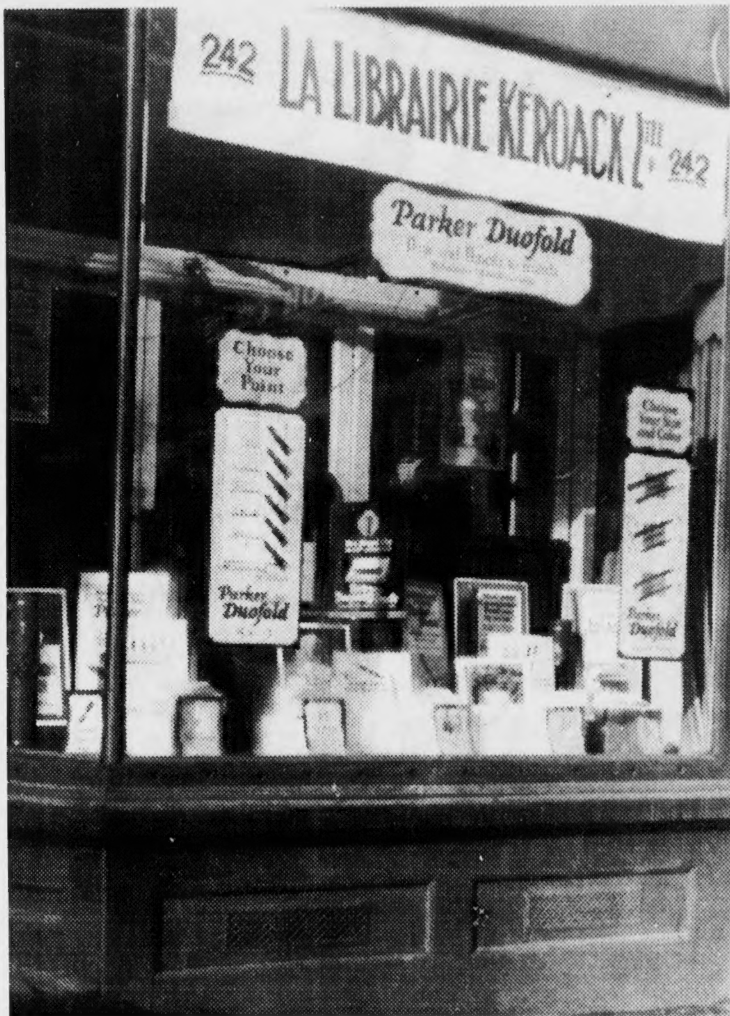
École: ______________________ **Classe:** __________

Envoie ton dessin d'ici le 17 octobre 1995 à:

Club Bicolo
Case postale 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

QUIZ

Vous souvenez-vous de la librairie Keroak?



QUESTIONS

1. Qui fut le propriétaire de la librairie Keroak à partir de 1917?

2. D'où était-il originaire?

3. La librairie avait pignon sur quelle rue?

4. Pendant combien d'années Louis-Philippe Gagnon géra-t-il la librairie?

5. Quel rapport Louis-Philippe Gagnon eut-il avec le Cercle Molière?

6. Raymond Bernier était le propriétaire de quel commerce?

7. Quel poste important Louis-Philippe Gagnon occupa-t-il à Ottawa?

RÉPONSES

1. Louis-Philippe Gagnon.

2. De Rimouski, au Québec, où il est né en 1897. Après avoir complété ses études classiques à Saint-Boniface en 1917, il acheta la librairie Keroak.

3. Sur la rue Main. Le directeur littéraire des Éditions du Blé, Lionel Dorge, croit se souvenir d'une autre succursale rue Dumoulin. La librairie rue Main aurait été victime d'un incendie d'origine criminelle.

4. Pendant 20 ans. En 1937, il partit pour Ottawa où on lui offrait un poste dans le domaine de la traduction. Il compléta également une maîtrise ès lettres à l'Université d'Ottawa, et son mémoire portait sur les idées des trois journalistes francophones importants de l'époque: Buies, Asselin et Fournier.

5. Il en fut le cofondateur avec Raymond Bernier. Il en fut également le premier président, alors que Raymond Bernier était le premier secrétaire général.

6. À partir de 1967, Raymond Bernier fut le propriétaire de Musicana, à l'époque le centre du disque français à Saint-Boniface.

7. À la fin des années 50, on lui confia la création et la direction du bureau de traduction du ministère des Affaires extérieures, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1962. Louis-Philippe Gagnon est mort à Ottawa en 1967.

Compilé par Sylviane LANTHIER

Recette

Hauts de cuisse au sirop de miel et romarin

2 échalotes françaises hachées
75 mL (1/3 tasse) de beurre
125 mL (1/2 tasse) de miel de trèfle
75 mL (1/3 tasse) de jus de citron
300 mL (1 1/4 tasse) de bouillon de bœuf
1 mL ch. (1/4 c. à thé) de sel et poivre
1 branche de romarin
6 hauts de cuisse de poulet

- Dans une poêle, cuire les échalotes avec la moitié du beurre.
- Y verser le miel et cuire quelques minutes.
- Ajouter le jus de citron et le bouillon.
- Assaisonner, déposer le romarin et cuire environ 10 minutes.
- Retirer la branche de romarin et réserver au chaud.
- Dans la même poêle, faire fondre le reste du beurre et cuire les hauts de cuisse 5 à 10 minutes de chaque côté ou jusqu'à ce que les jus de cuisson qui s'en écoulent soient clairs.
- Déposer les hauts de cuisse dans des assiettes et napper de sauce.

Portions: 6 Préparation: 15 min Cuisson: 20 à 25 min

Pour d'autres recettes écrivez à «Le goût de la découverte». Promotion du poulet, 555, boul. Roland Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 1-514-679-4444

Souper paroissial à Richer

Vous êtes invités au souper paroissial de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Richer qui aura lieu **le dimanche 1er octobre de 16 h à 19 h** au gymnase de l'école.

Prix:
Adultes: 8 $
Enfants de 5 à 12 ans: 3 $
Enfants de moins de 5 ans: gratuit.

Les Petites ANNONCES

VISA MasterCard

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

TERRE NOIRE de haute qualité. Livraisons par camion. Prix compétitifs. Tél.: Roger ou Christian, Jardins St-Léon. 237-7216.
975-

DE 200 À 500 $ PAR SEMAINE. C'est facile: assemblez des produits à la maison. Pas de ventes. Vous serez payé directement. Garantie complète. Aucune expérience requise. Composez le 1-504-641-7778 (ext: 696 H-36), sept jours sur sept.
183-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.L.
201-

ENSEIGNANTE DIPLÔMÉE offre des cours de français privés ou semi-privés, communication orale, grammaire, correction de travaux. Julye au 256-9355.
211-

LABOURAGE DE JARDIN: Sacs de fumier à vendre, excellent service, appelez au 255—8422.
215-

GARDERIE FAMILIALE: Du lundi au vendredi, temps plein ou partiel. Bonne référence. Appelez au 237-6761.
220-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. B.B.
221-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE D'UNE GARDIENNE: Deux enfants (âge 3 1/2 et 2 ans) pour venir chez moi, temps partiel de 15 h à 24 h et 7 h à 16 h (dépendant de votre horaire), bilingue où français préféré, références nécessaires, reçu préféré. Tél.: 237-6801.
196-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: 74, rue Des Meurons, 81 900 $, maison en excellent état, 1 162 pi², lot de 44 x 138 pi, près des autobus et terrains de golf. 233-1294 ou 253-5241
210-

À VENDRE: 2 lot côte à côte, au jardin de la crucifixion Green Acres, les soins perpétuels inclus, 1 100 $. 257-7090.
213-

À VENDRE: Plage Albert, chalet moderne, 3 chambres à coucher, 400 pi. de la plage, une aubaine. Seulement 34 000 $, L.T.D. Realty. Omer au 237-1476.
219-

À VENDRE: Porte ouverte, le samedi 30 septembre, La Broquerie, 15, rue principale. Joli bungalow de 3 chambres à coucher, salle familiale au premier plancher, salle de lavage, salle d'ordinateur, salle de bain attenant à la chambre à coucher principale, patio, lot double. Le tout et plus pour 56 900 $. Nancy Lemieux, Century 21 au 987-2100.
222-

À VENDRE: Maison d'un étage et demi à Saint-Boniface, tout près de la Fourche. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, grande cuisine, air climatisé, grand garage avec porte automatique, nouveau toit. 65 000 $. 654-4421.
223-

À LOUER

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement de 2 chambres à coucher, système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, Libre le 1er octobre ou le 1er novembre. 525 $/mois stationnement inclus. 228-3005 ou 237-6428.
199-

À LOUER: Bel appartement moderne d'une chambres à coucher, disponible le 1er octobre. 490 $ plus électricité, inclus stationnement. Composez le 233-2072.
207-

À LOUER: Parc Windsor, du 1er janvier au 30 avril, bungalow entièrement meublé, garage. Raison: vacances d'hiver, 495 $ par mois plus chauffage et électricité. Personne responsable seulement. 253-5596.
216-

À LOUER: Rue Dumoulin. Grande garçonnière meublée pour non-fumeur tranquille. 275 $. 233-2171.
217-

À LOUER: Rez-de-chaussée et sous-sol de maison, patio. 186, rue Despins, près du Collège, très propre, 664 $ par mois. 237-9756.
218-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Recyclez ce journal!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0040
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

SERVICES

RéseauLaser*Net*
Recycleur autorisé
Recyclage des cartouches d'encres
Ventes et réparations d'imprimantes laser
Recycle 2000
27, rue Sainte-Anne
Winnipeg (Manitoba)
R2M 2Y2
Cel. (204) 771–6151
Tél./Fax (204) 237–4900

Cet espace est à votre disposition!
237–4823



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Paul Filteau-Gobeil, Président
Carole LaRoche, Infirmière licenciée
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Encouragez nos annonceurs!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers
& Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____